

Le Petit Montre-toi

BULLETIN MUNICIPAL Décembre 2021

N°84

MONTROTTIER



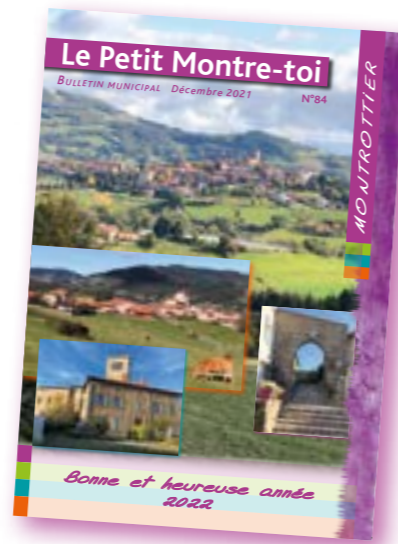
*Bonne et heureuse année
2022*

VIE MUNICIPALE

Édito.....	3
Déclarations de travaux.....	4
Permis de construire.....	5
Comptes administratifs 2020.....	6
Le CCAS.....	8
Des cours de couture pour tous !.....	9
Le centre de gratuité.....	9
Fleurissement & Décoration.....	10
Personnel communal.....	10
Affaires scolaires.....	11
CIRCINO : le jeu de société avec Montrottier.....	11
Tourisme.....	12
La commission communication.....	13
Le Conseil Municipal Jeunes : une année active !.....	14
Pique-nique du 14 juillet.....	15
Voirie et bâtiments : entre réalisations et projets.....	16
Déchets : à trier ? à jeter ?.....	17
Cérémonie du 11 novembre.....	18
Arrêt du fossoyage par la municipalité.....	18
DOSSIER SPÉCIAL : Haies et forêts, leurs rôles dans la lutte contre le dérèglement climatique.....	19

VIE DU VILLAGE

Comités Inter Sociétés : le retour de la fête des œufs ?.....	22
Classes en 1 : les 10 ans se sont retrouvés autour d'un goûter !.....	22
Classes en 0 : une journée entre classards prévue.....	23
Les Amis de Saint-Martin : un spectacle en perspective.....	23
Raconte-moi une chanson : école de musique associative de Montrottier.....	24
Le cinéma : association Travelling.....	25
Nature & Fantaisie commence sa 4 ^e année d'existence.....	25
Encore une année particulière à l'école publique !.....	26
École privée St-Joseph : encore une année blanche.....	27
Le Club de Pothu.....	28



Bibliothèque.....	29
Association des Parents d'Élèves : un nouveau bureau, des nouveaux projets !.....	29
Société de chasse de Montrottier.....	30
Association Autant d'Équilibres.....	30
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Montrottier.....	31
Entre Terre et Vents.....	31
Le Sporting Club des Bigarreux.....	32

INFOS DIVERSES

Solidair-aidants Monts du Lyonnais.....	33
Covoiturage solidaire à Montrottier.....	33
Programme d'amélioration de l'habitat.....	34
L'ADMR : pour tous, tout la vie, partout.....	34
Association des handicapés des Monts du Lyonnais.....	35
Pierre LIEUZE : un nouveau livre !.....	35
Monts Énergies.....	36
Association ARPAMOLY (Art et Patrimoine des Monts du Lyonnais).....	36
Office de Tourisme des Monts du Lyonnais.....	37
Les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine en 2021.....	38
Liste des associations.....	39
Tarifs des salles de Montrottier.....	39
État civil.....	40
Agenda.....	44

NUMÉROS UTILES	41
-----------------------------	----

Édito



Permettez-moi de vous adresser, en mon nom propre et au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2022. Une année que nous souhaitons remplie de dynamisme et d'enthousiasme malgré le contexte particulier que nous connaissons. J'ai également une pensée pour tous ceux qui nous ont malheureusement quittés en 2021.

C'est une année compliquée pour tous qui vient de se terminer, un horizon beaucoup moins sombre malgré tout se profile pour l'année 2022, certainement grâce à la vaccination, seul moyen efficace pour limiter cette pandémie.

L'année 2022 pour notre village sera une **année de travaux** et de quelques désagréments. Les travaux de la **Maison de Santé** devraient enfin commencer, cette réalisation a pris du retard à cause de la crise sanitaire et de l'augmentation des prix des matériaux bois et acier, à ce jour toutes les entreprises ont été retenues.

Dans le courant de cette année, un **réseau de chaleur** sera creusé et une **chaufferie collective** sera construite pour alimenter le maximum de bâtiments communaux et ainsi voir disparaître nos chaudières fioul, gaz et remplacer également un grand nombre de radiateurs électriques. Ce projet sera financé par le SYDER (Syndicat Départemental de l'Énergie du Rhône).

Ce sera aussi l'**aménagement du terrain "Les Sources du Conan"** avec la construction d'un collectif par ARB Promotion Immobilière (**14 logements** pour l'accession à la propriété) et d'un petit lotissement de **7 maisons individuelles** (projet porté par la commune). Nous n'oublions pas les plus jeunes, avec la **création d'un espace ludique** à proximité de la salle des sports, projet développé par le Conseil Municipal Jeunes.

En ce qui concerne **Albigny**, nos projets se porteront sur l'**aménagement de la place des Maronniers** et sur la **rénovation énergétique de la salle Pierre Dupeuble**.

Nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale. En attendant, nous devons rester prudents et maintenir en toutes circonstances les gestes barrières comme le port du masque, pour nous protéger les uns les autres. Nous pourrions ainsi nous retrouver collectivement, dans la convivialité qui caractérise si bien notre village.

Je voudrais enfin terminer ces lignes par des **remerciements** appuyés :

- En direction du Conseil Municipal pour son engagement au quotidien.
- En direction de nos associations et du CCAS pour leur dynamisme et dévouement. N'hésitez pas à aller à leur rencontre afin de renforcer le travail des bénévoles.
- En direction des agents de tous les services municipaux pour leur investissement sans faille, leur sens de l'adaptation et leurs compétences.

Sachez qu'à vos côtés, tout au long de ce mandat, les élus auront à cœur de permettre à chacun et chacune d'entre vous de trouver sa place dans notre village, de s'épanouir dans un cadre de vie privilégié, de développer notre Commune et de toujours mieux la faire connaître !

Belle et heureuse année 2022.

*« Saluons ensemble
cette nouvelle année
qui vieillit notre amitié
sans vieillir notre cœur. »*

Victor HUGO

Michel GOUGET

Maire de Montrottier

Déclarations de travaux

NOM	Lieu-dit	Nature des travaux
DUFFET Aymeric	Chemin du Raty	Fermeture sous terrasse de 16 m ²
DUBESSY BONNASSIEUX Karine	96 chemin de Montchanin	Construction d'une piscine de 36 m ²
GUILLOUD Glenn	2289 route de Saint-Martin	Construction d'une piscine de 24 m ² et d'un toit suspendu
FERGERE Bruno	3649 route de Saint-Julien	Abri ouvert (4 poteaux bois) couverture en tuiles rouges identiques maison 25 m ²
GALLET René Guy	426 chemin du Munard	Abri ouvert (4 poteaux bois) couverture en bac acier rouge 18,8 m ²
VIANNAY Michel	99 chemin des Chazottes	Réfection toiture hangar (pose de tuiles oméga 10 et changement charpente)
MAYOUE Gérard	110 rue de Malagoutte	Ravalement des façades ouest et sud (isolation thermique par l'extérieur) couleur T60
BROUAND Patrick	103 chemin de la Croix Matillon	Remplacement menuiseries extérieures en aluminium couleur gris foncé satiné
RAVICHON Denis	41 impasse de la Madone	Remplacement menuiseries extérieures en aluminium RAL 1015
COQUARD David	221 rue Malagoutte	Construction d'une piscine de 18 m ² et d'un abri de jardin de 9 m ² couleur bois naturel
GUILLOU Georges	163 rue des Remparts	Remplacement menuiseries extérieures en aluminium gris anthracite RAL 7016
TEXIER Olivier	17 chemin Peronnet	Changement couverture toiture tuiles oméga 10
THIMONIER Jean-Luc	161 impasse du pré aux ânes	Transformation d'une fenêtre en porte pour la création d'un balcon de 9,50 m ²
DURUPT Gabriel	1556 chemin de Montaly	Extension de 4,4 m ²
FLETY Vivien	13 place de la Madeleine	Remplacement d'une porte de garage couleur Goldeen OAK
GONNET Philippe et Agnès	57 impasse des Hiboux	Remplacement de menuiseries et création d'ouvertures
JOURNET Laura	179 chemin des Châtaigniers	Remplacement menuiseries et création d'ouvertures
GONZALEZ Valérie	196 impasse du Renevier du Haut	Création d'un mur pour pouvoir aplanir le terrain et permettre l'accès aux véhicules afin de changer la fosse septique
SEDENO Romain	22 chemin des Chazottes	Réalisation d'une piscine enterrée de 5 x 3 m, modification d'une baie vitrée avec un mur de soutènement
CLEMENT Yves	Rue des Remparts	Installation d'un portail mécanique gris RAL 7016
CLEMENT Yves	Rue des Remparts	Remplacement d'une porte de jardin grise RAL 7016
MOREAU Nicolas	678 chemin du Bord d'Huile	Réfection de la toiture et création d'ouvertures
DUMORTIER Emilie	532 chemin de la Croix Matillon	Réalisation d'un muret avec grillage
DUMORTIER Emilie	532 chemin de la Croix Matillon	Réalisation d'un mur de soutènement
DUMORTIER Emilie	532 chemin de la Croix Matillon	Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre
LEGAL Patrick	54 place de la Basse Cour	Création d'une ouverture au dernier étage et divers réaménagements des extérieurs
MAGAT Damien	42 impasse du Tilleul	Création d'un abri de jardin non clos
COQUARD André	53 impasse des Abélis	Création d'un abri terrasse
EDF ENR	75 impasse de la Tour	installation de panneaux photovoltaïques
pour LEGRAIN Renaud		
TREHET Sébastien	272 route de la Grand Cour	Création d'une ouverture en façade
JACQUEMETTON Christian	341 chemin Pineteau	Ravalement des façades sud et ouest couleur J10
SCI Du Mont Pothu	1632 chemin du Pothu	Restauration de l'habitation avec création d'ouvertures
EVAIN Catherine		
BEYRON Anne-Marie	82 rue des Remparts	Rénovation façade et sas entrée, remplacement portes existantes et création d'une ouverture
SCI BOINON FVP	17 grande Rue	Transformation d'une porte-fenêtre en fenêtre, changement porte d'entrée et pose de siporex
BOINON Patrick		béton cellulaire recouvert d'un crépi
APEM ENERGIE	807 route de l'Étang	Installation de panneaux photovoltaïques
AMBLARD Raphaël		
LETRA-DOMINGE Cyril	9 place de la Madeleine	Extension habitation 16,5 m ²
FARGIER Pierre	733 chemin de la Guillonas	Réfection toiture et peinture façade est

CHAUD Albin	71 chemin du Lavoir	Fermeture de la face sud-ouest de l'abri voiture
DANJEAN Nicolas	La Chambardière	Création d'une piscine
RAVICHON Gabriel	16 chemin de la Croix Matillon	Remplacement menuiserie extérieure par pvc et alu couleur ton chêne doré
MARJOLLET Jean-Marc	49 chemin de Robagny	Pose de volets roulants et changement d'une fenêtre
ABC ENERGIE PR	127 chemin de Pineteau	16 panneaux photovoltaïques
CUADRADO Jean-Luc		
COMMUNE DE MONTROTIER	Rue des Usines	Division parcellaire cerfa 13702
GOUGET Michel		
HAUENSTEIN Nicole	7 route de Lyon	Réfection de toiture à l'identique en tuiles oméga 10 dans maison de village
JOURNET Laura	161 chemin des Châtaigniers	Enrochement sur parcelle AO207 à la suite d'un existant sur parcelle AO206
CHABERT Annie	34 chemin des Vignes	Réfection toiture ronde oméga
GRANJARD Jean-Marc	320 chemin de la Croix Matillon	Appentis, abris de parking toiture oméga 10 et murs bois naturel
COUVIDOUX Jean-Loup	325 chemin du Raty	Ajout de 4 modules photovoltaïques sur toiture surimposés
THIEVENAZ Florian	302 chemin de la Petite Olivière	Abri de jardin en bois lazuré avec toit en bac acier rouge 3x4,5x2,5 à 2 m
CCMDL BADOIL Sophie	RD4 route de St-Laurent Malval	Quai de chargement et de déchargement et pont à bascule
THIEVENAZ Florian	302 chemin de la Petite Olivière	Abri de jardin en bois lazuré avec toit en tuile rouge 4x5x2 m couvert 2x5 m
COMMUNE DE MONTROTIER	115 grande Rue	Division parcellaire cerfa 13702
GOUGET Michel		
PALABOST Lionel	60 place de la Basse Cour	Réfection de toiture en tuiles oméga 10 rouge nuancé
COQUET Régis	91 impasse la Madonne	Division parcellaire cerfa 13702
BARNET Cédric	149 grande Rue	Façades
BARNET Cédric	149 grande Rue	Abri de jardin
ELETERAKIS Bernard	419 route de Lyon - La Déserte	Double vitrage des ouvrants, création baie vitrée sur fenêtre, réfection toiture en tuiles oméga 10 rouge nuancé
VINCENT Michel	53 impasse de la Tour	Remplacement de volets à l'identique de couleur marron
RAVICHON Gérard	92 impasse des Pinsons	Pose de 3 panneaux solaires hydroliques ou fluide caloporteur relié à un plancher chauffant
GONZALEZ Valérie	196 impasse du Renevier du Haut	Remplacement d'une fosse septique

Liste arrêtée à la date du 9 novembre 2021

Permis de construire

NOM	LIEU-DIT	NATURE DES TRAVAUX	
MARJOLLET Joël	49 chemin des Rossignols	Construction d'une remise pour stockage de bois	Accordé
EATON EMOBILITY France - RAUCY Cédric	196 rue de l'Industrie	Construction d'un bâtiment simple, rez-de-chaussée	Accordé
EATON EMOBILITY France - RAUCY Cédric	196 rue de l'Industrie	Construction d'un bâtiment industriel	Accordé
CRJ IMMO - JOURNET Christophe	73 chemin de la Petite Olivière	Construction d'un bâtiment de stockage	Accordé
PENSING Mathias	Résidence Les Hourdières, bat 5 31 Antoine Lumière 69150 Décines	Aménagement d'un garage en habitation	Accordé
GAEC DE LA MURE - DEBUSSY Jérôme	Pontu	Extension d'une stabulation	Accordé
DAVID et URBAN-CAJAL	3521 route de Saint-Julien	Réaménagement d'une maison ancienne avec création de surface	Accordé
EARL DES RENAUDIÈRES - DUCLOS Pierre	Le Joanon	Construction de 2 tunnels agricoles d'abri caprin sur aire paillée	Accordé
GIRARD Thierry	59 impasse du Frêne	Construction d'un abri ouvert pour véhicule	Accordé
GAEC LES BARDELLES - CHAVEROT Pierre-Jean	La Renardière	Construction d'une stabulation, stockage, panneaux photovoltaïques	Accordé
JOLIVOT Bernard	La Beauverdière	Agrandissement et réfection d'une maison	Accordé
DUMAS Danielle	184 chemin de Pineteau	Toit, terrasse, cellier sous terrasse	En cours d'instruction
ARB PROMOTION IMMOBILIÈRE	Rue des Usines	Construction neuve de 14 logements collectifs	En cours d'instruction

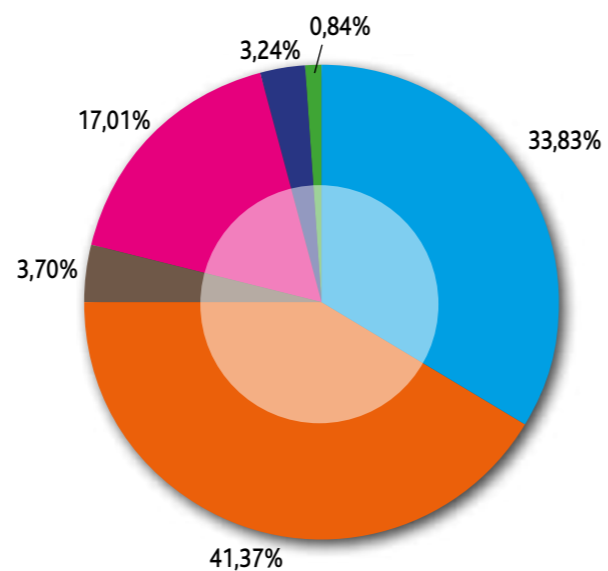
Liste arrêtée à la date du 9 novembre 2021

Comptes administratifs 2020 en euros

Dépenses de fonctionnement

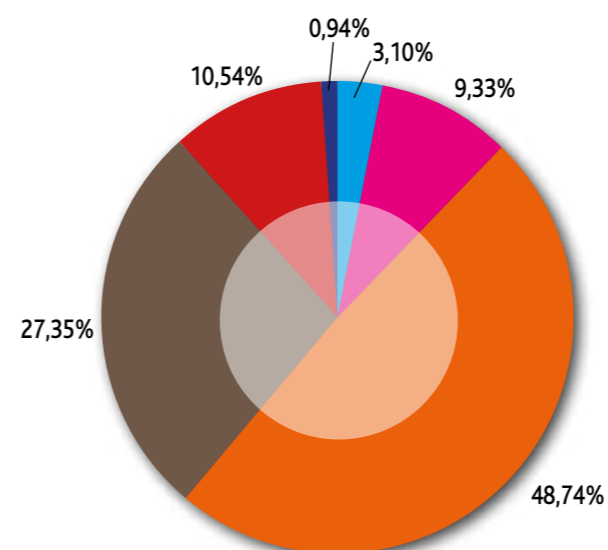
Charges à caractère général	320 310,13
Eau et assainissement	9 745,36
Énergie - Électricité	30 960,50
Chauffage urbain	28 364,51
Combustibles	5 056,77
Carburants	5 823,02
Alimentation	14 183,14
Fournitures d'entretien	8 100,33
Fournitures de petit équipement	13 128,79
Fournitures de voirie	5 043,43
Vêtements de travail	893,20
Fournitures administratives	6 629,57
Livres, disques... (médiathèque)	2 786,88
Autres matières et fournitures	6 856,56
Locations mobilières	5 373,45
Entretien terrains	2 605,88
Entretien et réparations bâtiments	12 307,39
Entretien et réparations voiries et réseaux	30 269,01
Entretien matériel roulant	6 301,91
Entretien autres biens mobiliers	4 515,01
Maintenance	45 213,64
Multirisques	10 505,05
Documentation générale et technique	869,90
Versements à des organismes de formation	1 171,20
Autres frais divers	12 296,95
Honoraires	6 633,76
Frais d'actes et de contentieux	600,00
Divers	2 484,01
Annonces et insertions	326,40
Fêtes et cérémonies	945,38
Publications	678,20
Divers	82,80
Réceptions	423,00
Frais d'affranchissement	2 297,13
Frais de télécommunications	5 868,83
Services bancaires et assimilés	51,64
Concours divers (cotisations)	4 812,53
Redevances pour services rendus	2 442,00
Autres services extérieurs	420,00
Taxes foncières	23 243,00
Charges de personnel, frais assimilés	391 686,97
Versement de transport	214,49
Cotisations versées au FNAL	38,89
Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 293,22
Autres impôts, taxes sur rémunérations	169,41
Personnel titulaire	197 848,17
Personnel non titulaire	68 357,37
Cotisations à l'URSSAF	53 132,25
Cotisations aux caisses de retraites	42 841,60
Cotisations aux ASSEDIC	4 150,36
Cotisations pour assurance du personnel	18 616,71
Médecine du travail, pharmacie	1 024,50

Atténuations de produits	35 036,16
Attributions de compensation	35 036,16
Autres charges de gestion courante	161 082,43
Indemnités	67 936,10
Cotisations de retraite	427,30
Cotisations de sécurité sociale - part patronale	5 316,23
Formation	519,20
Cotisation FAEFM	40,14
Service d'incendie	23 049,00
Contribution au fonds de compensation des charges territoriales	4 152,40
Subv. fonct. GFP de rattachement	30 178,57
Subv. fonct. assoc., personnes privées	29 460,00
Autres	3,49
Charges financières	30 637,10
Intérêts réglés à l'échéance	30 637,10
Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 000,00
Valeurs comptables immobilisations cédées	3 990,00
Différences sur réalisations (positives)	4 010,00
Total des dépenses de fonctionnement 2020	946 752,79



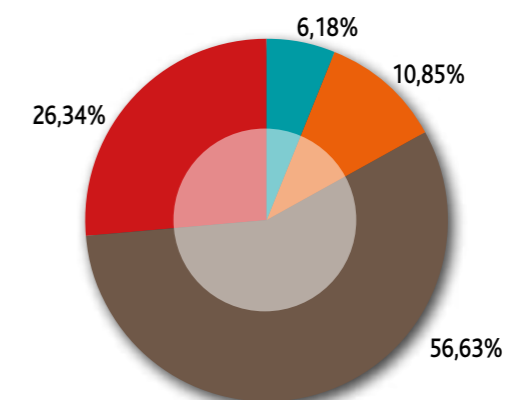
Recettes de fonctionnement

Atténuations de charges	35 391,36
Remboursement rémunérations personnel	35 391,36
Produits services, domaine et ventes diverses	106 477,79
Concessions cimetière (produit net)	1 773,28
Redevances funéraires	900,00
Redevances d'occupation du domaine public communal	424,00
Autres prestations de services	547,32
Autres marchandises	12 665,49
Remb. frais par d'autres redevables	42 349,78
Produits activités annexes (abonnements)	47 817,92
Impôts et taxes	556 136,66
Taxes foncières et d'habitation	454 184,00
FNGIR	7 407,00
Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	21 342,00
Fonds départemental DMTO	72 915,66
Droits de place	288,00
Dotations et participations	312 119,42
Dotation forfaitaire	198 669,00
Dotation de solidarité rurale	46 445,00
Dotation nationale de péréquation	19 179,00
FCTVA	4 763,23
Autres participations de l'État	251,43
Attribution du fonds départemental TP	7 003,76
État-compens. exonération taxes foncières	7 608,00
État-compens. exonération taxe habitation	28 200,00
Autres produits de gestion courante	120 279,81
Revenus des immeubles	108 197,73
Autres produits divers de gestion courante	12 082,08
Produits exceptionnels	10 732,10
Recouvrement de créances admises en non valeur	10,00
Produits des cessions d'immobilisations	8 000,00
Produits exceptionnels divers	2 722,10
Total des recettes de fonctionnement 2020	1 141 137,14



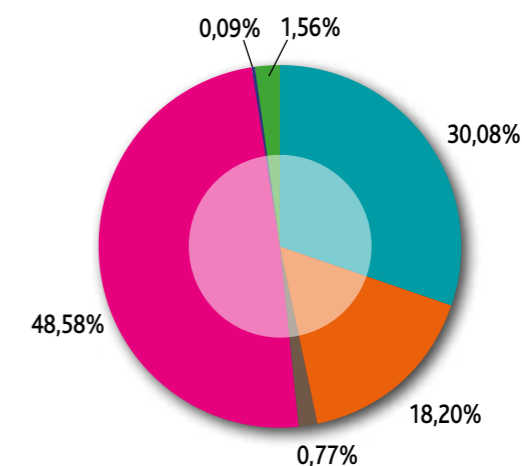
Dépenses d'investissement

Immobilisations incorporelles	20 153,17
Immobilisations corporelles	35 390,14
Opérations d'équipement	184 644,34
Emprunts et dettes assimilées	85 883,49
Total des dépenses d'investissement 2020	326 071,14
Zoom sur les opérations d'équipement	
Opération n°46 TERRAINS NUS	13 861,27
Opération n°62 MATÉRIEL INFORMATIQUE ÉCOLE	2 700,00
Opération n°68 RÉNOVATION BÂTIMENT LES GENÈTS	71 888,61
Opération n°86 AMÉNAGEMENT ENTRÉE SUD	76 992,06
Opération n°88 MAISON DE SANTÉ	19 202,40



Recettes d'investissement

Subventions d'investissement	154 665,00
FCTVA	93 560,36
Taxe d'aménagement	7 634,87
Excédent de fonctionnement	249 781,69
Dépôts et cautionnements reçus	475,00
Opérations d'ordre	8 000,00
Total des recettes d'investissement 2020	514 116,92



Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Le CCAS, c'est quoi ? Il instruit les dossiers d'aide sociale légale (accueil en établissement pour personnes à faible revenu, dossiers d'obligation alimentaire...) et accorde des aides et secours, parfois en urgence, pour des personnes en difficulté.

Le CCAS de Montrottier est composé d'élus et de non élus, qui sont :

Michel GOUGET (Président), Lydie LAURENT, Evelyne PANISSET, Catherine DUNAUD-MARMOZ, Bernard BOUCHET, Michel SECOND, Véronique SUBRIN, Abdel YAACOULI, Madeleine POLLET, Karine LEGRAIN.

Le CCAS dispose d'un budget indépendant de celui de la mairie, qui est alimenté par des dons, par 1/3 des concessions au cimetière et par des subventions éventuelles de la mairie.

Entre autres, le CCAS intervient sur plusieurs actions :

■ L'alimentation solidaire

Avez-vous entendu parler de l'association "Pour une alimentation solidaire" ? Créée dans les Monts du Lyonnais il y a plusieurs années, cette association a pour but d'aider les personnes en situation de précarité. Les produits proviennent soit de cultivateurs et cultivatrices de la région, soit du Groupement d'Achats des Monts du Lyonnais qui fournit des agrumes venant d'une coopérative bio de Sicile, soit encore de cueillettes de volontaires et d'ateliers de transformation. Les **denrées alimentaires** (légumes, fruits, œufs, fromages, soupes, compotes...) sont vendues à un **prix modique**. A la suite de l'initiative de Michel CROIZER, une permanence hebdomadaire a lieu à Montrottier et accueille les familles des communes environnantes. Si vous connaissez une personne ou une famille qui aurait besoin de cette aide, le CCAS sera en mesure de la mettre en contact avec cette association.



■ Repas des anciens

En 2020, le repas des anciens n'a pu avoir lieu pour cause de confinement. Heureusement, cette année, plus de 65 personnes sont venues profiter de cette journée qui a eu lieu dimanche 10 octobre dans la salle des fêtes. Après avoir apprécié

le délicieux repas (et son trou normand) préparé par le restaurant LE SACHA, certains n'ont pas hésité à valser grâce à l'animation musicale de Carole COTE. Nous donnons rendez-vous à nos plus de 75 ans pour le prochain repas qui sera organisé en 2022.

■ Colis de fin d'année

Les membres élus du Conseil Municipal Jeunes ont manifesté leur désir d'accompagner les personnes du CCAS pour la distribution des colis qui seront offerts aux personnes de plus de 75 ans de notre commune. C'est une très **belle initiative de ces jeunes** envers les générations qui les ont précédés ; et elle donnera certainement lieu à de beaux échanges.



■ Participation du CCAS aux activités des enfants de Montrottier

Cette année encore, le CCAS a voté une aide aux familles pour les activités culturelles ou sportives, ou encore pour les séjours en centre aéré des enfants de moins de 16 ans. Selon le quotient familial indiqué par la Caisse d'Allocations Familiales, la participation sera la suivante :

Activités culturelles ou sportives

Si QF ≤ 600	aide de 50%, limitée à 100 €/enfant
De 601 à 700	aide de 40 %, limitée à 70 €/enfant
De 701 à 800	aide de 30 %, limitée à 40 €/enfant

Séjours de vacances ou centres aérés

Si QF ≤ 600	aide de 5 €/jour et par enfant, limitée à 180 €/an
De 601 à 700	aide de 3 €/jour et par enfant, limitée à 100 €/an
De 701 à 800	aide de 2 €/jour et par enfant, limitée à 70 €/an

■ Les repas partagés

Ils ont lieu le 3^e mardi de chaque mois, pour les personnes seules, quel que soit leur âge, au foyer rural. Michel CROIZER avait créé cette idée avant le Covid, afin de se rencontrer, afin de lutter contre l'isolement, autour d'un repas. Le plat principal est préparé par le restaurant "Le Montrottier". Les entrées et desserts sont réalisés par les personnes désireuses d'apporter et de partager avec les autres. Une participation financière est demandée, le reste est pris en charge par le CCAS. Un bon moment convivial, qui fait du bien au moral !

Des cours de couture pour tous !

Chaque 3^e samedi du mois, de 14h30 à 17h30, à la salle des associations (en face de la salle des fêtes), Nicole FORTUNÉ vous transmet gratuitement toutes ses connaissances, petits trucs et astuces en couture, tricot, crochet, broderie,

dentelle de Calais, perles, etc. Les cours sont ouverts à tous, quel que soit le niveau. Le matériel peut également vous être fourni pour débiter.



Le centre de gratuité

« Donner, prendre, sans argent aucun, selon nos envies et besoins »

Depuis le 1^{er} juillet, l'espace de gratuité s'est installé dans l'ancienne cure du village, dans un cadre plus accueillant, vaste, lumineux.

Son objectif et son esprit restent fidèles à ce qu'avait voulu en faire son initiateur, Michel CROIZER, avant qu'il ne nous quitte brutalement au début de l'année : **un lieu de rencontres autour d'un café, de gâteaux, un lieu d'échanges de biens et d'idées, et surtout un espace où tout ce que l'on vient choisir parmi les vêtements, vaisselles, livres, petit électroménager, jouets pour enfants, est entièrement gratuit.** Un lieu où s'exprime la solidarité qui est devenue un peu la marque de notre village.

Des centaines de personnes de Montrottier ou des environs sont déjà venues déposer des objets



ou affaires en bon état, à qui elles offrent une seconde vie. Des centaines de visiteurs sont venus récupérer des objets, parfois insolites, des idées de cadeaux ou des vêtements.

Une quinzaine de bénévoles s'affairent chaque semaine à récupérer les dons, les trier, les mettre en valeur et à accueillir tout ceux qui viennent chercher ici un moment d'échange et de convivialité.

Si vous avez envie vous aussi de prendre votre part de solidarité active, il vous suffit de vous rapprocher de l'une des trois responsables de l'espace lors de ses horaires d'ouverture.

L'espace de gratuité est ouvert aux visiteurs les 1^{er} et 3^e vendredis de chaque mois de 13h30 à 18h et le 4^e samedi de 9h à 12h. Les dons doivent être apportés à ces mêmes heures d'ouverture.



Fleurissement & Décoration

Cette commission est composée de trois membres élus qui sont Evelyne PANISSET, Myriam RAYNARD et Régis COQUET et surtout, de nombreux Montrottois non élus, qui ont apporté leur aide au cours de l'année.

Fleurissement

Suite aux aménagements des chicanes aux entrées du village, de **nouveaux massifs** ont été créés avec des plantes vivaces et annuelles. L'équipe d'agents communaux réfléchit aux plantations les plus appropriées qui s'adaptent à l'évolution climatique et qui permettent un gain de temps et d'arrosage. La commission souhaite remercier tout particulièrement l'équipe d'agents communaux et les nombreux bénévoles qui ont, lors d'une journée



en mai, participé au fleurissement du village. De nouvelles plantations de bulbes ont eu lieu cet automne, pour un fleurissement au printemps.

Décoration

Pour les fêtes de fin d'année, de **nouvelles guirlandes** (rideaux lumineux) vont être posées. Les écoles ont également accepté de participer à la décoration de Noël du village en réalisant des petits travaux manuels.



Personnel communal

Un grand merci à tous les agents qui chaque jour œuvrent pour que les services fonctionnent dans les meilleures conditions possibles. Un grand merci aussi pour leur investissement dans leur travail et pour leur volonté à se former. Cette année, de nombreuses formations ont été suivies dans des domaines variés comme la gestion des mails, le recensement, les élections, la cohésion du groupe, le travail auprès des enfants, l'habilitation électrique et la stagiairisation.

Affaires scolaires

Régis COQUET, Jean-Paul FARJOT et Véronique CROZET sont en charge de cette commission qui regroupe l'école, la garderie à l'école publique et la cantine pour tous les enfants scolarisés sur la commune.

Grâce au plan de relance, l'école publique va bénéficier de **matériel informatique** subventionné à 70% et de **logiciels** subventionnés à 50%. Cette opération qui a vu le jour au printemps 2021 devrait se finaliser dans les prochains mois. Des **tables** pour les classes maternelles et des **rideaux occultants** pour les couchettes sont venus améliorer le confort des plus petits. Avec la pandémie, le fonctionnement de l'école a été modifié. Ainsi, l'accueil de 2 classes a lieu à l'arrière du bâtiment. Un grillage et un portail ont été posés par les agents communaux afin d'en sécuriser l'accès.

La **garderie** fonctionne le matin et le soir. Elle est destinée aux enfants dont les parents travaillent, ce qui représente une vingtaine d'enfants, parfois davantage. Deux agents le matin et deux autres agents le soir en assurent la surveillance. Pour répondre au mieux aux mesures sanitaires, un système a été mis en place afin de limiter le mélange des jeux. Les jeux du matin sont différents de ceux du soir. Les jeux du lundi ne sont pas les mêmes que ceux du mardi... L'espace a été aménagé pour



que chaque enfant puisse jouer dans de bonnes conditions. Le règlement a été modifié, permettant aux grands de partir ou de venir seuls à la garderie avec l'accord des parents, bien sûr.

À la **cantine**, comme à la garderie, les enfants restent avec leur classe. Ils sont encadrés par sept agents. Au quotidien, les menus sont variés et près d'une centaine de repas sont préparés sur place par notre cuisinière avec un soin particulier de cuisiner des produits frais et locaux. L'appétit des enfants témoigne de la qualité de ce qu'ils trouvent dans leur assiette chaque jour. À noter qu'il est arrivé quelquefois que les repas soient préparés par des sociétés extérieures ; permettant ainsi de palier aux imprévus.



Afin d'en améliorer sa compréhension par les enfants, le règlement a été retravaillé avec le Conseil Municipal Jeunes, validé par la commission et par les agents. Il sera effectif en janvier prochain. Il est absolument nécessaire que, parents et enfants, comprennent l'importance du respect de ce dernier afin d'assurer sérénité et sécurité de tous pendant la pause méridienne.

Les projets de la commission sont doubles : côté repas, intégrer des produits bio à la cantine et côté hygiène, installer une centrale de désinfection.

CIRCINO : le jeu de société avec Montrottier

Montrottier a répondu à l'appel de Creacom Games lors de la création de son jeu de société sur le Rhône. Dans le jeu **Circino 69**, 8 coffres mystérieux renferment les trésors cachés du Rhône. De Lyon à Villefranche-sur-Saône, en passant par Tarare, L'Arbresle, Villeurbanne, Sainte-Foy-l'Argentière..., 36 communes du département 69 occuperont une place centrale et prépondérante dans cette chasse aux trésors intergénérationnelle.

Pour jouer à Circino, il ne faut aucune connaissance particulière sur le Rhône puisqu'il n'y a pas de questions. Seuls le hasard, le talent d'aventurier et la soif de découverte des joueurs permettront de gagner la partie ! De 2 à 4 joueurs, dès 6 ans.

Jeux en vente chez le marchand de journaux de Montrottier au prix de 24,95 €



Tourisme

Au niveau du tourisme, le début de ce mandat a été consacré d'une part à travailler sur un **projet de labellisation** et d'autre part à mener une **réflexion sur les chemins de randonnées**.

Le projet de labellisation est né lors d'une réunion de présentation en juin 2018 par Mme SOULA (coordinatrice régionale Petites Cités de Caractère Auvergne-Rhône-Alpes). Pour Montrottier, petite cité de caractère, cela présenterait un double avantage : au niveau du **tourisme** et au niveau du **patrimoine**... De plus, Montrottier possède déjà la plupart des critères d'admission : une commune de moins de 6000 habitants, un patrimoine architectural de qualité, un programme de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti, une stratégie de développement touristique de son territoire. Le critère qui manque est celui de la protection au titre d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR) qui ne peut être élaboré qu'avec l'adhésion de la population et la collaboration d'un architecte des Bâtiments de France. Des contacts ont été pris avec les architectes, mais rien n'est engagé à ce jour. Un comité de travail composé de la commission tourisme et de 4 citoyens a été créé afin de partager cette réflexion avec les citoyens qui le souhaitent.

Les chemins de randonnées sont très fréquentés et pas toujours bien balisés. Partant de ce constat, un **groupe de randonneurs bénévoles**

a vu le jour en mai dernier et **a travaillé sur le balisage**. D'autres projets ont émergé lors de ces rencontres : création de nouveaux chemins, rénovations de panneaux de lecture de paysage, nettoyage des chemins...

La commission tourisme a également travaillé sur d'autres projets :

- La **création d'un jeu de société nommé Cir-cino** dont le thème général porte sur le département du Rhône ; Montrottier en fait partie. Celui-ci est disponible chez le marchand de journaux.

- Montrottier a également participé au **concours "Mon beau village"** organisé par Le Progrès. La concurrence a été rude, mais voyons le côté positif : les lecteurs ont pu découvrir notre village. Vous avez d'ailleurs été très nombreux à relayer ce concours via les réseaux sociaux : merci !



- Des **rencontres avec les commerçants pour une présentation du projet "Petites Cités de Caractère"** ont permis de réfléchir sur l'accueil des touristes sur la commune, la mise en valeur des produits locaux dans les commerces, l'état de la signalisation de nos chemins.

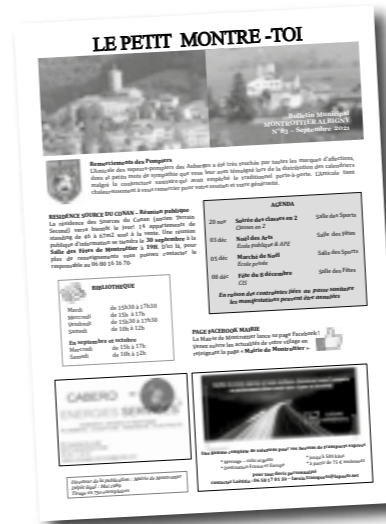
Merci à Jean-Paul FARJOT, Bernard BOUCHET, Myriam RAYNARD et Irène CHAMBE, membres élus de la commission, pour leur participation active dans les divers projets de la commission.



La commission communication

Composée de 4 élus qui sont Laura JOURNET, Jean-François POISSON, Bernard CHAVEROT et Régis COQUET et de 2 membres non élus : Robert MARMOZ et Gérard BUDIN, la commission communication vise principalement à **mieux informer les citoyens sur la vie de la municipalité et de l'intercommunalité**. Comment ?

- Par le biais du **bulletin municipal Le Petit Montre-toi** que vous recevez directement chez vous, 3 à 4 fois par an. Il est rédigé de façon collégiale entre les membres de la commission.



- Par le **panneau lumineux** situé sur le mur de la bibliothèque mis à jour quotidiennement.

- Depuis quelques mois, nous avons mis en place une **page Facebook Mairie de Montrottier**, afin d'informer en temps réel les habitants. Ainsi, vous retrouvez les évènements à venir, le programme du cinéma, les réunions des différentes associations, les informations utiles sur des éventuels travaux sur la commune... N'hésitez pas à vous abonner à la page.



- Il y a aussi le **site internet : www.montrottier.fr**.

Ce site, qui existe depuis une décennie, regorge d'informations utiles sur le village telles que : les coordonnées des professionnels, des associations, les randonnées à faire, les horaires et numéros de téléphone des écoles, garderie, mairie, les démarches administratives courantes, le PLU, etc. Étant devenu vieillissant et difficilement consultable depuis un smartphone ou une tablette, le site internet est en cours de rafraîchissement pour permettre d'être "responsive", autrement dit, pour qu'il s'adapte à l'écran de lecture. Les informations vont être remises à jour et il sera plus facile de trouver rapidement ce que l'on cherche. Le nouveau site de la commune devrait être actif dans les prochaines semaines.

Maquette du futur site internet de Montrottier



Le Conseil Municipal Jeunes : une année active !

Ce 4^e Conseil Municipal Jeunes a commencé le samedi 30 janvier 2021, pour 18 mois. Il est composé de 10 enfants élus. Il s'agit de Chloé GARNIER, Antoine FERLAY, Louna IBANEZ, Nathan SEDENO, Arthur VALLET, Mathieu VIANNAY, Felipe PASTOR, Marie PROTIERE, Louis CHAMBE et Ninon SAGE. Grâce à ce conseil, les enfants découvrent le fonctionnement d'une mairie et se préparent à être des citoyens responsables en représentant leurs camarades montrottois. Il est important que les désirs, les besoins de nos jeunes soient entendus par les adultes que nous sommes.

Ce conseil est encadré par Véronique CROZET, Laura JOURNET, Guylaine LAGRAVÈRE et Lydie LAURENT.

Lors du premier conseil, les jeunes ont mis en commun leurs idées et envies. Des **projets de mandat intéressants et ambitieux** en sont ressortis. Le conseil se rencontre alors tous les deux mois pour les mettre en œuvre et, depuis leur élection, nos jeunes n'ont pas chômé ! En effet, différents projets ont été lancés et de nombreux ont déjà vu le jour.

■ **Aire de jeu** : un réaménagement des abords de la salle des sports est prévu. En effet, nos jeunes ont constaté qu'il y avait des jeux pour les tout-petits mais rien pour les enfants de 6 ans à 12 ans. Une subvention a été accordée pour que l'on puisse repenser l'espace devant et derrière la salle des sports et l'aménager avec une belle aire de jeux. C'est ainsi que, le 5 juin 2021, les enfants se sont rendus dans différentes communes pour tester des jeux et faire une sélection de ceux

qu'ils aimeraient avoir à Montrottier. Des devis ont été demandés et, lors d'un vote en Conseil Municipal Jeunes, le 28 août 2021, il a été décidé de choisir cinq jeux. Les enfants ont été fiers de présenter leur projet auprès du député Thomas GASSILLOUD lors de sa visite à Montrottier le 23 septembre et auprès du Conseil Municipal. Le projet de réaménagement a été approuvé par le Conseil Municipal et les travaux vont être engagés sous peu. La nouvelle aire de jeux sera accessible au public au printemps prochain.



■ **Ramassage des déchets** : lors de la randonnée du 29 mai (dans le cadre de la commission tourisme) et pour donner suite à leur projet de mandat de "nettoyer la nature", les jeunes se sont parés de sacs poubelle et ont arpenté les forêts à la recherche des moindres déchets.



■ **Plantation des fleurs** : le 19 mai, les jeunes ont aidé les agents à planter les fleurs dans les différents massifs.

■ **Livraison de colis** : à la fin de l'année, les jeunes vont aider le CCAS à distribuer les colis de fin d'année aux anciens. L'occasion de tisser des liens entre générations.

■ **Règlement de cantine** : ce dernier a été totalement réécrit par les enfants afin qu'il soit plus compréhensible pour tous. Ainsi, des termes faciles et positifs ont été utilisés afin de faire régner au mieux le calme, le respect et la bienveillance au sein de la cantine.

■ **Visite de la caserne des pompiers**. Le 11 décembre, les jeunes sont allés visiter avec beaucoup d'entrain, d'envie et de questionnement, la caserne des pompiers. Ils ont adoré découvrir le métier de pompier et ont pris conscience de leur rôle vital pour notre village.

■ **Visite de l'Assemblée Nationale**. Pour conclure leurs 18 mois de mandat, les enfants ont pour projet de visiter l'Assemblée Nationale. Ce sera un moyen pédagogique et ludique de comprendre le fonctionnement de notre démocratie et le rôle de nos députés.



Pique-nique du 14 juillet

Né d'une initiative citoyenne, le pique-nique fut un succès malgré les embûches (situation sanitaire et météo pluvieuse). Les habitants ont répondu présents à cet événement, qui a été l'occasion de se retrouver après ces longs mois confinés. Un **vin d'honneur** était offert par la mairie et des bénévoles ont exposé **photos, cartes postales et même des panneaux rétrospectifs sur la fête des œufs**. Grâce à l'**animation musicale** et au soutien du CIS, tous les participants ont passé une bonne journée en prenant plaisir à échanger les uns avec les autres et en jouant aux cartes !



Les élus souhaiteraient pérenniser cette animation lors des années suivantes, en coordination avec les associations de la commune.

Voirie et bâtiments : entre réalisations et projets

Voirie : les nombreuses réalisations en 2021

■ Un **élagage** de la **route de Saint-Martin** et du **chemin des Monts** a été réalisé l'hiver dernier. Il a permis de sécuriser ces voies qui, bien souvent, font l'objet de chutes de branches d'arbres lors des différents coups de vent (de plus en plus fréquents). Travaux réalisés par l'entreprise VERNAY de Bessenay, équipée d'un lamier, avec l'aide des employés municipaux et des différents agriculteurs riverains. Au mois de septembre, la CCMDL en charge de l'entretien de la voirie a procédé à la **réfection de cette même route** de Saint-Martin. Trois zones fortement dégradées ont été reprises et ont reçu un revêtement bitumeux, puis l'**ensemble des autres zones** a fait l'objet d'une **consolidation avec du PATA** (Point A Temps Automatique). Cette technique permet de colmater les fissures et ainsi de prolonger l'entretien de la voirie et de retarder au maximum sa dégradation.

■ Le **croisement de la route de Saint-Martin avec le chemin de la Ferme** a fait l'objet d'une **petite reprise**. Un panneau de "cédez le passage" sera posé (sur la route de Saint-Martin) ainsi qu'un marquage au sol afin de bien signaler la priorité à droite au croisement et aussi de faire diminuer la vitesse sur une zone dense en habitations.

■ **Deux panneaux "MONTROTTIER" entrée et sortie de bourg** ont été placés route de Saint-Martin côté chapelle ainsi qu'en haut du chemin de la Ferme pour signaler l'entrée dans une agglomération et de ce fait, la vitesse est limitée à 50 km/h.

■ Un **léger élargissement sur 25 mètres de long** a été réalisé **chemin de Montaly** pour limiter la pression sur un mur de soutènement (en pierres sèches) lors du passage de charges lourdes.

Tous ces travaux ont été réalisés par Eiffage pour un montant de 66 950 €, somme affectée à la commune de Montrottier.

Voirie : les projets à venir

Un **projet "d'écluse"** devant la pharmacie est en préparation. Il s'inscrit dans une réflexion globale d'aménagement des parkings et en compatibilité avec un cheminement et un accès aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) allant du parking de la mairie à la pharmacie, via la maison de santé. Mais il devra attendre la fin de réalisation du réseau de chaleur évidemment. En revanche, le **projet de réaménagement de la place à Albigny** est en bonne voie. Celui-ci a toutes les chances de voir le jour en 2022 !

Bâtiments

En 2021, peu de réalisations mais beaucoup de préparations !

■ Le **projet de réhabilitation de l'ancien bâtiment des Genêts en Maison de Santé**, bien sûr, dont tout le monde souhaite un démarrage des travaux au début de l'année 2022 et pour lequel un nombre incalculable de démarches a dû être réalisé et l'est encore !

■ Une préparation pointilleuse du **projet d'installation d'un réseau de chaleur à Montrottier** afin d'optimiser son parcours et de limiter les désagréments de son installation (particulièrement dans la Grande Rue). Avec sa chaufferie, qui sera installée devant la salle des sports, il doit desservir de nombreux bâtiments communaux (comme la salle des sports elle-même, la salle des fêtes, les bâtiments des Genêts, etc) mais également des bâtiments privés, voire des maisons d'habitations – pour ceux qui le souhaitent – se trouvant sur le parcours.

■ La **conception d'un lotissement aux Sources du Conan** (ancien terrain "Second"), dont la réalisation dans son état actuel dépend de la bonne marche du projet du petit immeuble collectif proposé par le promoteur ARB.

■ Quelques **restrictions d'accès** ont été rendues nécessaires, malheureusement, par la vétusté ou la détérioration de certains biens tels que les **remparts, Montée des Arts, ou la Cure de Montrottier**. Les réfections sont, pour la plupart, d'ores et déjà programmées ou en passe de l'être. En revanche, à la suite de la vente de l'ancien café d'Albigny et de son terrain – dont une parcelle est détachée pour recevoir une nouvelle habitation – la **réfection de la salle Pierre Dupeuble** et de ses accès va pouvoir se concrétiser rapidement.

■ **L'installation, tout prochainement, d'un nouveau WC public automatique** dans le local poubelle, au centre du parking de la mairie qui sera réaménagé en conséquence. Les bacs d'ordures ménagères seront repositionnés pour moitié au croisement des rues du Raty et de Gouttevine et, pour l'autre moitié, vers le transformateur EDF derrière la mairie en attendant une installation dans un local réaménagé du bâtiment des Genêts.

■ Avec la CERAMA et le "Programme national Ponts", un **recensement et la reconnaissance des ouvrages d'arts communaux a commencé** en ce début d'année scolaire. Il devrait permettre



une meilleure connaissance de nos ouvrages et surtout, un suivi et une meilleure anticipation des rénovations nécessaires.

■ Enfin, de nombreux **dossiers de réparations et de réfections** sont en cours, notamment concernant les fuites de toitures que ce soit à **l'école publique, l'appentis derrière l'église** ou les **Cures d'Albigny et Montrottier**.

Une difficulté a été ressentie de ne pouvoir mieux partager sur ces projets avec les

Montrottois, les réunions étant restreintes et désorganisées par les conditions sanitaires. Cependant, tout cela a été mené de concert entre la commission Voirie-Bâtiments (composée de Michel VIANNAY, Jean-François POISSON, Jean-Paul FARJOT et Bernard BOUCHET), le Conseil Municipal et les différents protagonistes de chaque dossier, en particulier les professionnels de santé (et la CPAM et l'ARS) avec qui le contact est renoué.

Déchets : à trier ? à jeter ?

Suite à l'extension des consignes de tri, de nombreuses personnes nous interrogent :

■ **Doit-on les laver ? Non**, mais, en revanche ils doivent être vides.

Par exemple, ne pas jeter un pot de yaourt plein ou une boîte de conserve pleine.

■ **Peut-on les empiler/imbriquer les uns dans les autres ? Oui**, à condition que ce soit les mêmes types de plastique. Par exemple : les mêmes pots de yaourt ou pots de compote.

Ci-dessous un tableau qui indique où jeter les principaux déchets quotidiens :

	Sacs jaunes	Sacs noirs	Déchetterie
Plastique enveloppant les magazines	X		
Polystyrène entourant le gros électroménager			X
Emballage jambon	X		
Papier viande et fromage à la coupe	X		
Stylo		X	
Intercalaires en plastique		X	
Tube de pommade/dentifrice	X		
Papier aluminium	X		
Tube homéopathique	X		
Faisselle	X		
Emballage riz - café	X		
Gobelet plastique ou carton	X		
Bouchon en liège		X	
Jouets		X	

Un doute ?

Consultez le site internet : <https://www.triercestdonner.fr/guide-du-tri>

Téléchargez l'application Guide du tri de Citéo. Il vous suffit d'entrer le nom de la commune, puis le produit sur lequel vous avez un doute et on vous dira où jeter les déchets.

Exemple : Lot de tablettes de chocolat



Une règle principale à retenir : tout ce qui emballé des produits alimentaires ou produits d'hygiène va dans le sac jaune !



Cérémonie du 11 novembre

L'Armistice, signé le 11 novembre 1918, a mis fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Des cloches résonnent alors dans toute la France pour annoncer la fin de la guerre et célébrer l'évènement. À l'occasion de son 103^e anniversaire, la commune a organisé une commémoration à Albigny puis à Montrottier afin de rendre hommage à tous les morts pour la France. **Un grand merci aux enfants des écoles ainsi qu'à la FNACA et la Montagnarde pour leur participation.**



Arrêt du fossoyage par la municipalité

Différentes décisions avaient été prises au cours des derniers mois concernant le creusement des tombes dans nos deux cimetières. Suite à des échanges avec la Préfecture, cette dernière nous

interdit d'assurer ce service à la population ; il incombera donc désormais directement aux pompes funèbres de réaliser le fossoyage.

I L'affichage des
N compte-rendu de réunions
F (conseil municipal et CCAS)
O se situera désormais
en mairie et non plus
dans la vitrine,
située Place du Centre.

I Distribution des
N sacs poubelles
F 15 et 22 janvier 2022
O de 9h à 12h
à la salle des fêtes

Haies et forêts, leurs rôles dans la lutte contre le dérèglement climatique

DOSSIER
SPÉCIAL



Les haies, un rôle important

En France, on replante actuellement 3 000 km de haies chaque année. C'est bien, mais... on en arrache 11 000 km dans le même temps. La CCMDL (Communauté de Communes des Monts du Lyonnais) a décidé d'apporter son soutien aux agriculteurs qui veulent replanter. L'Europe, par l'intermédiaire de la PAC (Politique Agricole Commune), a aussi inversé ses aides. Auparavant, les surfaces de haies étaient enlevées des surfaces subventionnées. Pour les Monts du Lyonnais, où les parcelles sont réduites, cela incitait les agriculteurs à les faire disparaître. Ce n'est plus le cas ! On parle même d'aides bonifiées dans les prochaines PAC pour les agriculteurs qui avaient d'importants linéaires de haies. L'heure est donc au changement. À chacun de se responsabiliser et voir ce qui peut être fait !



Tailler les haies au bord des voiries

Les haies étant souvent situées en bordure de voirie, il est nécessaire de les tailler. Bien que cette obligation revienne au propriétaire, la plupart des communes ont choisi de réaliser cette tâche par l'intermédiaire des employés. Pour le moment, ce travail est fait avec une épareuse qui, malheureusement, déchiquète le bois. Si vous êtes propriétaire d'une haie bordant un chemin, vous pouvez vous opposer à la taille faite par les employés communaux MAIS la végétation ne devra pas gêner la circulation ! Vous devrez donc réaliser le travail vous-même. Le Maire étant responsable de la sécurité, il peut vous mettre en demeure de tailler votre haie, faute de quoi il fera réaliser les travaux par une entreprise et vous enverra la facture (c'est la loi !).

A quoi servent les haies ?

- Barrière naturelle contre le vent
- Maintien de la biodiversité
- Protection contre l'érosion des sols
- Refuge pour les auxiliaires de culture (ex : les coccinelles)
- Ombre pour les animaux
- Stockage du carbone
- Source de bois d'œuvre, de chauffage
- Clôture naturelle
- Dépollution des sols
- Amélioration de la qualité des paysages



Les haies classées

Dans de nombreux PLU (Plan Local d'Urbanisme), on classe des haies. Cela signifie que l'on doit demander une autorisation en mairie si on veut détruire cette haie. Si la demande est justifiée, on demandera au pétitionnaire de replanter au moins l'équivalent ailleurs. **À Montrottier, de nombreuses haies sont classées** et ne doivent pas être détruites au gré des envies. **Attention : en cas de non-respect de la législation, le fautif est passible de lourdes amendes (en plus de la remise en place d'une nouvelle haie).**

Les nouvelles pratiques

De nombreux élus ont conscience qu'on ne peut plus continuer à utiliser l'épareuse comme on le fait depuis des années. **Des solutions alternatives existent et commencent à être pratiquées** par quelques communes pilotes : au printemps, on coupe l'herbe uniquement sur les talus près de la bande de chaussée et un peu plus



dans les lieux où il y a un risque pour la sécurité (virages, croisements, herbes qui retombent sur la chaussée). Ce travail est effectué à l'épaveuse. À l'automne, on taille les haies soit au lamier, soit au sécateur. Ces deux appareils fixés au bout d'un bras articulé, lui-même dirigé par le chauffeur du tracteur donnent de **très bons résultats** : ils n'abîment pas la haie et la laissent s'étoffer.

La commune de Montrottier étudie cette possibilité mais cela prend du temps. En effet, il faut s'équiper, former les équipes, convaincre tout le monde...

Les haies spontanées

Dans les endroits où l'on sait que la haie ne gênera pas, on peut aussi laisser la nature se développer naturellement. C'est ainsi que l'on étudie également le fait de ne plus rien couper lorsque le talus est situé en aval de la route (sur un côté seulement). Des buissons prendront rapidement possession du terrain et, au bout de quelques années, on verra apparaître des arbres de haut-jet (chênes, frênes, charmes...).

Période de taille des haies

Pour les agriculteurs, il est interdit de tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet. Cette loi ne s'applique pas aux particuliers mais le bon sens fait que tout le monde devrait appliquer cette directive mise en place pour protéger la période de nidification des oiseaux. De plus, tailler à l'automne ou en hiver est plus facile (moins de feuilles et pas de grosses chaleurs).

La forêt : un enjeu pour le climat

La forêt joue un rôle prépondérant pour l'être humain : elle embellit les paysages, elle stocke du carbone, elle favorise la biodiversité et elle est ressource pour l'homme : bois d'œuvre ou bois de chauffage. Le sapin pectiné (présent naturellement dans les Monts du Lyonnais) dépérit extrêmement rapidement, victime des sécheresses (stress

Le réchauffement climatique entraîne déjà des conséquences dramatiques pour nos forêts locales.

hydrique) puis du scolyte (insecte qui s'attaque à lui et le fait mourir). Le phénomène est particulièrement visible sur le versant sud.



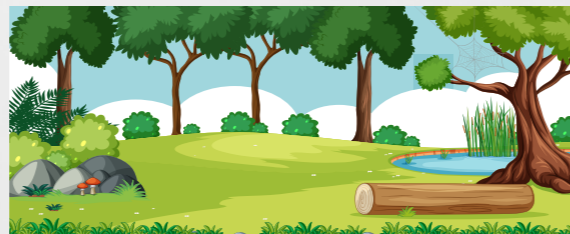
La gestion de la forêt

Depuis longtemps l'homme a appris à gérer la forêt. Jusqu'au siècle dernier, on abattait les gros arbres pour faire du bois d'œuvre (charpente et menuiserie) et on utilisait le taillis pour se chauffer. Depuis quelques années, certaines parcelles ont été totalement abandonnées par leur propriétaire (certains, habitant loin de chez nous, ne savent même plus où se situe leur propriété).

Dans le cadre du programme TEPOS (Territoire à Energie Positive), la CCMDL a décidé de créer des routes et des pistes forestières afin de pouvoir "sortir du bois" plus facilement. C'est ce qui a été réalisé il y a 2 ans dans le massif du Chatelard à Aveize et c'est ce qui va être fait sur le massif d'Armont à Montrottier.

Couper du bois

Sur Montrottier, la quasi-totalité des forêts est classée en EBC (Espace Boisé Classé) par le PLU. Ce classement n'interdit pas de couper du bois mais il implique que le propriétaire en fasse la demande. Dans la plupart des cas, on interdira les coupes rases.



Attention : certaines sociétés de bûcheronnage vous achètent le bois et vous indiquent qu'elles s'occupent de toutes les démarches administratives. Ce qu'elles ne font pas toujours ! Et le seul responsable est le propriétaire. Des amendes ont, par exemple, été infligées à des propriétaires victimes de ces entreprises peu scrupuleuses dans une commune des Monts du Lyonnais. Amende bien supérieure au prix de vente du bois !

Faites-vous aider, conseiller...

Le CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière) est là pour vous conseiller. Il peut vous indiquer les aides mobilisables pour gérer la forêt (aucune aide pour les coupes rases).

Tél. 04 72 53 64 82 (bureau CRPF)

07 62 67 42 87 (Guillaume PALLANDRE, Technicien pour le Rhône)



La forêt, une source de revenus ?

Le bois sur pied est très peu payé. À moins de posséder plusieurs dizaines d'hectares, vous ne vous enrichirez pas en vendant du bois. Pire : dans le cas d'une coupe rase, il faudra replanter (coût important) et nettoyer la plantation pendant au moins 5 ans (là encore coût non négligeable). De plus, que vaudra le bois que vous aurez planté dans 50-60 ans ? Le douglas, espèce privilégiée actuellement, résistera-t-il au réchauffement climatique ? (Dans le Beaujolais Vert, certaines parcelles de douglas commencent à dépérir).

Un mot d'ordre : privilégier les éclaircies afin de favoriser la pousse d'arbres pour le bois d'œuvre (beaucoup plus rémunérateur) et la biodiversité.

Expérimentations

Certaines parcelles recouvertes presque entièrement de sapins sont touchées à plus de 80%. Que faire ? Coupe rase et replantation ? C'est un des rares cas où l'on pourrait accepter une coupe rase. Mais on peut aussi tenter quelques expériences : les sapins qui ont réussi à survivre sont visiblement **plus résistants**. En les gardant, on peut espérer une **régénération plus résistante**. On pourrait donc essayer cette pratique sur des parcelles où les propriétaires sont volontaires. Par exemple, éliminer tout ce qui est mort et laisser



faire la nature en conservant les quelques arbres encore vivants ; ou bien, éliminer les arbres morts, replanter une zone en mélange (feuillus et résineux) et garder une zone naturelle. Dans tous les cas, vous pouvez vous faire accompagner.

L'ASLGF (Association Syndicale Libre de Gestion Forestière)

Les surfaces boisées dans nos Monts du Lyonnais représentent une part importante du territoire. Elles sont incontestablement une **vraie richesse paysagère** accentuée selon les saisons par la diversité des espèces (majorité de feuillus). Autrefois, leur exploitation et leur entretien se faisaient au gré des besoins en bois de chauffage des familles. Ce sont souvent des taillis qui, faute de coupes régulières, plafonnent dans leur croissance et parfois dépérissent. Au fil des successions, les surfaces de chaque propriétaire sont devenues faibles, à tel point qu'il est parfois difficile de les identifier. Les interventions qui se développaient depuis quelques années étaient des coupes rases suivies de replantation en douglas.

Un groupe de propriétaires, incités et épaulés par le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) et ses techniciens a pris conscience que nos **surfaces boisées**, pour peu que l'on s'en préoccupe davantage, représentaient un **patrimoine réel sous différents aspects si les actions étaient coordonnées et soutenues par une certaine vision**. En effet, beaucoup de surfaces de taillis peuvent se transformer en futaies irrégulières et accroître leur intérêt environnemental, paysager, économique et patrimonial. C'est de cette réflexion qu'est née l'**Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASLGF)**, qui regroupe petits et plus grands propriétaires. Avec les services d'un expert forestier et des techniciens du CNPF, elle **conseille sur la gestion et la valorisation de la forêt**. Elle peut apporter

à chacun l'appui dont il a besoin (marquage, subvention et vente de bois) sur des principes de gestion durable. De plus, des réunions de formation, d'information et d'échanges sont organisées sur le terrain, permettant à chacun de s'approprier les savoirs pour guider son action. Tout propriétaire, même de très petite surface peut y adhérer.

DOSSIER SPÉCIAL

Comité Inter Sociétés : le retour de la fête des œufs ?

En dépit de la crise sanitaire, le Comité Inter Sociétés a pu maintenir quelques activités en 2021 en participant notamment, **le 14 juillet, au pique-nique de retrouvailles des Montrottois** au cours duquel il a tenu une buvette avec boissons, sandwichs et frites ! Pour le **repas des anciens**, dimanche **10 octobre**, il a offert l'apéritif.

Le vendredi **15 octobre 2021**, lors de son **assemblée générale**, il a eu le plaisir d'accueillir dans son bureau deux nouveaux membres : Franck VIVES à la trésorerie et Karim KEBAILI-COMMIER en tant que secrétaire. Des places dans les commissions aux côtés de l'équipe restent disponibles



pour des volontaires. Une nouvelle assemblée générale sera proposée début janvier. Elle sera bien évidemment ouverte à tous et à toutes.

Le CIS est reparti, bien motivé pour les manifestations à venir en cette nouvelle année 2022 :

Dimanche 17 avril 2022 :

Fête des œufs

(si les conditions sanitaires le permettent)

Vendredi 29 avril 2022 :

Retinton

Mardi 21 juin 2022 :

Fête de la musique

Au plaisir de vous retrouver !

*Toute l'équipe du CIS
vous souhaite
de bonnes fêtes
de fin d'année.*

Classes en 1 : les 10 ans se sont retrouvés autour d'un goûter !

En raison des contraintes sanitaires, la traditionnelle fête des classes en 1 n'a malheureusement pas eu lieu mais nous prévoyons sur le début d'année 2022 une journée pour les adultes afin de se réunir comme il se doit. Nous avons tout de même organisé **samedi 23 octobre un après-midi pour les enfants nés en 2011** au foyer rural. C'était

pour eux l'occasion de se retrouver ensemble autour d'un bon goûter offert par l'association des classes en 1, ainsi que de participer à de nombreuses activités pour s'amuser et même danser. Nous remercions vivement le nouveau bureau de nous avoir soutenus lors de cette belle rencontre.



Classes en 0 : une journée entre classards prévue

CLASSES
EN



L'année 2020 n'ayant pas permis de faire la traditionnelle fête des classes comme il se devait, le bureau et ses membres actifs ont décidé de marquer le coup autrement. À année particulière, programme particulier ! En effet, au lieu d'un défilé et d'un grand repas, **une journée entre conscrits sera proposée le samedi 7 mai 2022**. Le programme reste encore à définir mais devrait s'apparenter à : une **visite d'une cave, d'une**

chocolaterie ou autre, un déjeuner convivial dans un bon restaurant et une **soirée musicale avec dégustation charcuterie/fromage à Montrottier**. Le but étant principalement de se retrouver entre classards autour d'un bon repas et de partager un moment de convivialité pour fêter la nouvelle décennie qui s'offre à nous ! Un courrier sera adressé en début d'année à chaque conscrit. Si vous l'oubliez, n'hésitez pas à vous signaler en mairie !

Les Amis de Saint-Martin : un spectacle en perspective

Le dimanche 12 septembre, la route qui passe au hameau de Saint-Martin était barrée, gênant sûrement quelques automobilistes. Certains se sont demandés pourquoi. Eh bien, pour permettre le **tournage d'un film**. Autour de la chapelle de Saint-Martin, on pouvait voir des comédiens habillés à la mode du XVII^e siècle avec chapeaux à plumes, guêtres dans l'esprit des mousquetaires et grandes robes avec dentelles ; des cavaliers ; et surtout une magnifique calèche tirée par deux chevaux noirs... On filmait le mariage de Pierre de JUSSIEU et de Marie CHAZEL qui eut lieu le 4 mars 1647.

Depuis quelques années, les Amis de Saint-Martin s'intéressent au notaire Pierre de JUSSIEU, assassiné le 22 juillet 1652. Après une longue recherche dans les archives pour retrouver sa maison, on découvre que c'est à la Mansolière que vivait la famille de Jussieu, ancien nom donné à la ferme des LEGRAIN et des RIMAUD. Cette famille tournée de père en fils vers le notariat, vit sa destinée changer avec cet assassinat. La veuve de Pierre de JUSSIEU, Marie CHAZEL, se remaria et s'installa à Lyon, le fils Laurent s'orienta vers le métier d'apothicaire et les petits-enfants vers la botanique. Trois d'entre eux devinrent célèbres. Une faculté et une station de métro à Paris portent le nom de Jussieu.

*"De Jussieu, une affaire montrottoise"
est le futur spectacle
des Amis de Saint-Martin.*

Il sera donné les **5, 6, 7 et 8 mai** sous les halles de Montrottier. Le texte est de Michel CROIZER, la mise en scène de Marie DALLE, les éclairages et la



*Moment de tournage à Saint-Martin,
Corentin dans le rôle de Pierre de JUSSIEU
et Lucie dans le rôle de Marie CHAZEL*



Photos : Max MASSE

sonorisation de Jean-François POISSON. Le spectacle sera donné en hommage à Michel CROIZER.

Le film tourné le 12 septembre devrait être inséré au spectacle.

Raconte-moi une chanson : école de musique associative de Montrottier



2021, l'année de tous les DÉFIS ! Donner des cours en visioconférence, en commençant avec de l'éveil musical et des chasses au trésor musicales interactives où chacun fait de la musique ; faire des jeux avec des instruments furtés dans la maison ; des cours d'instrument quand la connexion est mauvaise et qu'on doit finir au téléphone ; en passant par des élèves débutants qui doivent apprendre à accorder seuls leur violon ou leur guitare ; ou bien s'enregistrer pour faire des auditions "en ligne"... Des choristes, enfants et adultes, heureux et souriants de se retrouver derrière leurs écrans pour chanter tout de même, et enregistrer des vidéos à plusieurs voix à partager ensuite sur le net, ou encore se découvrir des talents de "monteur" pour filmer tous les élèves d'une

école et créer un film de comédie musicale sur le thème du "vivre ensemble" quand les classes n'ont pas le droit de se croiser ! **On l'a fait !**

Les instrumentistes ont pu tout de même finir l'année avec des **cours en présentiel**, et on a mesuré notre joie !!! Les choristes ont pu enfin se retrouver pour un **petit concert champêtre improvisé sous le soleil du mois de juin**, avec un public enthousiaste sur des plaids et des transats à l'ombre des arbres ! **En juillet, 26 ados de 11 à 17 ans se sont retrouvés pour un stage d'une semaine**, avec Sandrine et Laëtitia, afin de créer une **nouvelle comédie musicale intitulée "La Grande Évasion"**, qui a invité le public, venu les applaudir à l'auditorium de Saint-Laurent-de-Chamousset, à réfléchir en musique, danses et chants sur le thème de la liberté.

À la rentrée, bien sûr, encore de nouvelles aventures pour notre association montrottoise, qui est repartie hauts les cœurs (chœurs) et pleine d'entrain ! Ça fourmille de projets, avec pour débiter l'année, un **concert de chants à danser du Brésil** avec le groupe Forro de Rebeca donné en novembre à Chambost-Longessaigne par nos choristes ! Et surtout, une furieuse envie de **partager, de faire des concerts, de jouer ensemble** et de **chanter**, toujours et encore !

Si vous êtes tentés de nous rejoindre, n'hésitez pas ! Ici, la musique se pratique et se vit de 0 à 99 ans ! Jardin musical en famille pour les tout-petits accompagnés d'un adulte, éveil musical, découverte instrumentale, cours individuels d'instruments, groupes et ensembles instrumentaux **POUR TOUS**, chœurs d'enfants, d'ados et d'adultes, stages... Nous intervenons aussi, sur demande, dans les crèches, réseaux et maisons d'assistantes maternelles, écoles maternelles et élémentaires pour des projets musicaux.

On vous attend également nombreux pour venir nous écouter, lors des auditions d'instruments, des concerts et spectacles qui rythment notre année ! Venez nous découvrir sur le site internet de l'association : **raconte-moiunechanson.fr** ; vous y trouverez les activités proposées, des photos, des vidéos, les infos et moments forts de notre vie associative !



Le cinéma : association Travelling

L'équipe du cinéma de Montrottier, après le décès de son cher Président Michel CROIZER, continue son **activité de projection de films pour petits et grands**, grâce à un nouveau bureau élu. Les bénévoles (anciens et nouveaux) auront à cœur de rechercher des **programmes pour vous divertir, vous émouvoir, vous faire rire**, dans la continuité de ce que proposait l'association les années précédentes.



Nature & Fantaisie commence sa 4^e année d'existence

Notre association, qui a pour objet l'**expression artistique** et la **découverte de la nature**, propose des animations sous forme d'ateliers (dessin/peinture, calligraphie, piano/chant, botanique, jardinage, etc). Les animations ont lieu à l'Atelier des Hiboux, qui se situe à mi-chemin entre les villages de Montrottier et Saint-Julien-sur-Bibost.

Nous avons terminé l'année scolaire 2020/2021 par une **soirée musicale** de fin d'année, le vendredi 25 juin pour les élèves qui ont suivi régulièrement des cours de piano, accompagnés de leur famille. Chacun a pu jouer en public les morceaux qu'il avait appris durant l'année scolaire.

Côté nature, nous avons organisé **4 journées botaniques** avec des cours sur le terrain, cueillette et atelier de cuisine sauvage, découverte des usages et vertus des plantes sauvages comestibles et médicinales avec Gabrielle CARAMANNA, ethnobotaniste chez Ampl'yflore. Deux journées ont eu lieu au printemps et deux autres à l'automne. Il y avait à chaque fois une dizaine de participants. Aussi, en septembre et novembre, nous avons proposé **deux ateliers de jardinage pour les enfants**, avec Hubert ROUX, jardinier poète et animateur, sur le terrain d'un particulier. Nous reconduisons cette année 2021/2022 les **animations d'ateliers de dessin/peinture libres** (4 places maximum par séance, cette année les jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous) et les **ateliers individuels d'initiation au piano** (sur rendez-vous). Les animations se réservent à la séance et sont sans engagement dans la durée.

Sortie botanique du dimanche 24 octobre, nous étions dix à cueillir des plantes pour confectionner notre repas et écouter le cours sur le terrain de l'ethnobotaniste Gabriella CARAMANNA.



Hubert ROUX présente l'atelier jardinage aux enfants le dimanche 5 septembre après-midi.

Vous pouvez déjà noter les dates des deux prochaines journées botaniques avec Gabrielle CARAMANNA : le samedi 5 mars et le samedi 18 juillet 2022, chaque fois de 8h30 à 15h30.

Toutes les informations se trouvent sur le site internet : **<http://enfanceartnature.fr>**. Les animations proposées en cours d'année sont toujours présentées sur le blog du site internet.

Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous, réservations..., contactez Isabelle ROCHE, au 06 89 72 21 24.

Encore une année particulière à l'école publique !

L'année 2020 a été l'année de la crise sanitaire : nous pensions qu'elle était derrière nous... et pourtant l'année 2021 a été le prolongement de cette pandémie avec toutes ses conséquences sur l'école : port du masque en élémentaire et pour tous les adultes de l'école, protocole sanitaire, gestes barrière, activités ou sorties impossibles, réunions en visioconférence, et même le retour des confinements et des attestations ! Pourtant, il a fallu continuer malgré tout et faire vivre à nos élèves une année scolaire la plus "normale" possible. Nous ne remercierons jamais assez les enfants pour leur patience et leur résilience vis-à-vis de tout ce qui arrive, mais aussi leurs parents qui ont dû souvent trouver des solutions, parfois dans l'urgence, et qui ont suivi les recommandations de l'Éducation Nationale pour éviter que le virus ne se propage dans les classes !



Les projets qui ont été menés dans les classes ont été moins nombreux que certaines années, mais ils ont permis aux élèves de développer leur curiosité et leur ouverture sur le monde, même en restant au sein de leur école : les élèves des deux classes maternelles ont été initiés à la musique grâce aux interventions de Carole CÔTE, pendant

que les élèves de CM découvraient les instruments et les musiques du monde avec Nicolas IBANEZ. Les élèves de CP-CE1 ont découvert les chemins de Montrottier à travers les randonnées avec la complicité de Guylaine LAGRAVÈRE. Les classes de CP-CE1 et CE2 ont vu un magnifique spectacle de



marionnettes (proposé par le TNG de Lyon, par l'intermédiaire de la Communauté de Communes) dans les locaux de l'école. Toutes les classes ont participé, comme chaque année, au festival du court métrage en mars, et visionné en classe des créations de tous les pays du monde. En fin d'année scolaire, toutes les classes sont parties randonner sur les chemins de Montrottier, les maternelles jusqu'à la chapelle St-Martin et les élémentaires jusqu'au Mont Pothu. Les classes de CE2 et CM ont également découvert le Musée du Chapeau à Chazelles et celui de l'Océanie à Pomeys, et les maternelles ont pu chanter devant leurs parents dans la cour de l'école.



Enfin nous avons collaboré avec la bibliothèque pour choisir notre livre préféré dans le cadre d'un prix littéraire local.

Tout au long de l'année, nous avons été extrêmement attentifs à nos élèves les plus fragiles qui ont pu être impactés par les confinements (aussi bien au niveau scolaire que psychologique) et nous avons renforcé le suivi individualisé de nos élèves en classe.

Une nouvelle année scolaire a commencé et la pandémie n'est toujours pas terminée... Malgré tout, nous avons de nombreux projets pour les élèves : travail sur les déchets pour toutes les classes, intervention sur l'énergie en CM, semaine du goût sur "le cru et le cuit", retour à la normalité pour les sorties et spectacles. La rédaction d'un nouveau projet d'école va nous permettre de nous projeter dans les cinq prochaines années. Au niveau des parcours de nos élèves : il faudra continuer à viser leur réussite, en particulier pour les plus



École privée St-Joseph : encore une année blanche

Le bilan de l'année 2020-2021 est à nouveau en demi-teinte, sans spectacle, ni kermesse, ni voyage, un masque porté dès le CP. Mais la joie demeure dans notre école où nous travaillons au quotidien l'entraide et la bienveillance, encore une fois mises à contribution dans notre quotidien marqué par ce virus. En espérant que cela ne devienne qu'un lointain souvenir très vite.

Rentrée de septembre 2021

En septembre, une nouvelle maîtresse pour la classe des maternelles-CP est arrivée à l'école St-Joseph, nous avons donc accueilli Véronique PROST de Tarare dans notre petite école de deux classes, forte de ses 39 élèves. Camille PROTIÈRE, notre ATSEM, la seconde dans l'accompagnement des plus jeunes. La classe des grands est toujours dirigée par Nathalie FENOUILLET-DERONZE, également cheffe d'établissement.

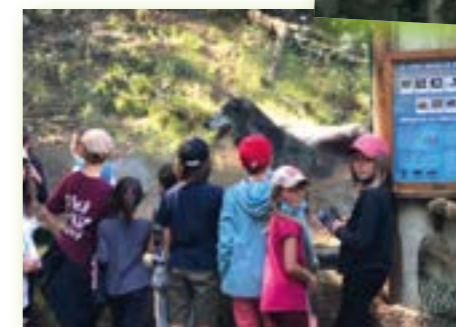
On accueille les enfants dès 2 ans. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année en téléphonant à l'école 04 74 70 17 12.

Nos horaires sont les suivants : 8h40-11h40 et 13h30-16h40 avec une garderie dès 7h30 et le soir jusqu'à 17h45.

Nous avons profité des journées ensoleillées de septembre pour faire notre première sortie depuis deux ans. Nous avons pris le car et affronté les

fragiles, leur proposer un enrichissement culturel et humain tout au long de leur scolarité, permettre leur épanouissement dans une école à la fois bienveillante et exigeante, pour leur fournir des bases solides qui leur permettront de vivre sereinement dans un monde en pleine mutation : les enjeux des prochaines années sont considérables !

nombreux virages pour nous rendre au zoo de St-Martin-la-Plaine le vendredi 24 septembre. Pour certains petits, c'était la première fois. Que de souvenirs partagés ensemble !



Le Club de Pothu

Après une longue absence d'un an et demi suite à la pandémie, le club a enfin pu se retrouver à plusieurs reprises :

■ **Le 28 juillet, à l'Auberge de l'Étang de Villedchenève.** Une belle journée pour les 45 adhérents ravis de se revoir autour d'un bon repas, suivi d'une partie de belote ou de pétanque.

■ **Le 19 août** avec la participation au concours départemental de pétanque à **St-Didier-sous-Riverie.** Gérard PUIPIER, Mireille MAYOUD, Gérard DUCRAY, Catherine et Michel PÉJU, Marie-Odile STIEBER, Aline DURAND, Louis RAVICHON, Jeanine PUIPIER ont reçu en cadeau un tee-shirt violet.

■ **Le 2 septembre** avec reprise du Club au **Foyer Rural** avec 2 nouvelles adhérentes. À ce jour, le club compte 60 adhérents.

■ En présence de Monsieur Le Maire, **l'assemblée générale s'est tenue le 30 septembre.** Le rapport moral et financier est satisfaisant.

■ **Les anniversaires ont été célébrés le 28 octobre :**

Daniel BUDIN : 70 ans

Albert GIRARD et Claudius BASTION : 80 ans

Jeanine LORNAGE et René GUILLET : 90 ans

Yvonne BUDIN, ancienne Présidente du club : 100 ans

■ **Le 18 novembre, le repas de fin d'année** a eu lieu à L'Attalée à St-Forgeux.

■ **Le 22 janvier 2022, une sortie à la Halle Tony Garnier pour le spectacle des Bodins est prévue.**

Le club accueille toujours de nouveaux adhérents, vous êtes donc les bienvenus !



Bibliothèque

En cette période troublée par la pandémie, la bibliothèque s'est adaptée aux directives sanitaires annoncées et a relayé les informations par mail ou affichage aux adhérents :

■ **deux permanences par semaine** : mercredi de 15h à 17h et samedi de 10h à 12h,

■ **pass sanitaire et possibilité pour les non vaccinés de nous demander des livres et de les rendre.**

L'activité s'est ralentie au cours de l'année 2020 mais elle reprend, les lecteurs se font plus nombreux. Nous pensons recevoir les classes de nouveau et reprendre les 4 permanences hebdomadaires après les vacances de Noël.

Les bénévoles de la bibliothèque mettent en commun leur disponibilité, leurs idées, leur expérience et un peu de leur temps pour que l'accès aux livres soit possible pour tous. Ils verraient avec plaisir arriver de nouvelles personnes...

Les tâches à la bibliothèque sont multiples et variées et on n'est pas tenu d'être compétent pour toutes. Elles peuvent concerner :

■ les livres : choix, rangements, couverture, catalogage,

■ la gestion des échanges de documents entre bibliothèques et des réservations,

■ les permanences.

Les liens avec le réseau des bibliothèques et la médiathèque départementale, la gestion du stock de livres, ainsi que l'organisation d'animations sont assurés par une salariée (8h par semaine) et par des bénévoles à l'aise avec l'informatique.

On peut aussi venir à la bibliothèque pour le plaisir, pour voir du monde, pour se reposer, pour parler, c'est un service public, venez nous y retrouver, et peut-être nous aider ?

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque



Association des Parents d'Élèves : un nouveau bureau, des nouveaux projets !

Durant l'année scolaire 2020-2021, l'association des parents d'élèves de l'école publique a été un peu en sommeil, la crise sanitaire ne nous permettant pas d'organiser des manifestations publiques. Nous avons quand même maintenu nos **ventes de produits de fêtes pour la fin d'année 2020** et offert un **cadeau de fin d'année aux CM2.**

Pour cette nouvelle année scolaire, l'APE s'est renouvelée avec de **nouveaux membres du bureau et membres actifs.** C'est grâce à l'aide de tous les parents d'élèves que nous pourrions organiser de nouvelles manifestations et avoir un budget pour aider l'école au mieux.

L'APE souhaite relancer ses différents **projets** :

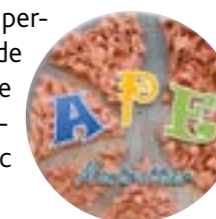
■ **Brocante** : le dimanche 6 mars 2022.

■ **Vente de produits de fêtes et autres, vente de jouets.**

■ **Vente de pizzas** : date à venir.

■ **Spectacle d'école, kermesse** : date à venir.

Ces manifestations nous permettent d'apporter une aide financière à l'école publique dans le but d'organiser des sorties culturelles en accord avec le thème de l'école.



Société de chasse de Montrottier

À Montrottier, un mirador a été détruit aux alentours de la Péraudière. Un geste anti-chasse, sans doute ? Mais les auteurs de ce geste savent-ils pourquoi depuis une vingtaine d'années les chasseurs ont installé des miradors ? Il s'agit en fait d'un problème de sécurité, les battues au gros gibier nécessitant des tirs à balles. Pour la sécurité de tous (promeneurs et chasseurs), il est nécessaire d'effectuer des tirs fichants (orientés vers la terre) d'où l'intérêt pour le tireur d'être en hauteur.

Détruire un mirador est donc contre-productif pour la sécurité de chacun. Certes cela ne supprime pas tous les accidents mais rappelons que 90% des accidents de chasse ont lieu entre chasseurs.

La chasse est une passion partagée par beaucoup de ruraux qui ne sont pas tous de sombres brutes. Chacun de nous a eu, un ou plusieurs ancêtres, qui s'adonnaient à la chasse. La chose était alors naturelle... Aujourd'hui, beaucoup pensent que cette passion n'est plus de mise dans notre monde moderne.

Il est vrai qu'à l'époque, le gibier pullulait. Mais ce ne sont pas les chasseurs qui sont responsables de la disparition du petit gibier notamment. Des études ont prouvé que les voitures tuaient beaucoup plus de lièvres que les chasseurs. À Montrottier, par exemple, les chasseurs n'ont droit qu'à 2 lièvres par an et ils n'ont que 3 dimanches pour les chasser... Conséquence : nombreux sont ceux qui n'ont pas tué un seul lièvre dans la saison...

Paradoxalement, certaines populations voient leur nombre progresser. C'est le cas, par exemple, pour le sanglier qui devient un vrai problème pour l'agriculture dans certaines régions (Ardèche ou plus près de chez nous le Beaujolais Vert). Les images de sangliers se promenant dans les rues de Rome montrent bien que parfois il faut intervenir. Dans ces cas-là les chasseurs deviennent des régulateurs.

Certains arguent que la nature est à tout le monde et se plaignent souvent d'y rencontrer des chasseurs ! En fait la nature est à tout le monde mais la terre appartient (presque toujours) à des propriétaires privés qui tolèrent bien volontiers les promeneurs sur leurs chemins ou les ramasseurs de champignons dans leurs prés ou leurs bois. Seuls les chasseurs paient un droit de chasse à ces mêmes propriétaires. Ce que beaucoup ignorent.

Dans ce monde qui devient de plus en plus égoïste, on aurait sans doute, beaucoup plus d'intérêt à essayer de comprendre l'autre plutôt que de le considérer comme un adversaire voire un ennemi. Et ceci est valable pour ceux que l'on a pris l'habitude de désigner sous le nom "d'écolos" comme pour les chasseurs.

Au plaisir de se rencontrer.

Pierre LIEUZE



Association Autant d'Équilibres

Nos activités sont aujourd'hui suspendues. Retrouverons-nous une liberté de nous rassembler, de pratiquer et d'embrasser ce qu'être vivant implique, d'apprendre ensemble à écouter et à prendre soin de soi-même et des autres ? Nous

serions heureux d'un moment de partage et de retour d'expérience en lien à cette année passée entre les associations montrottoises et les Montrottois-es qui le souhaitent.

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Montrottier

En cette fin d'année 2021, nous avons enfin pu reprendre nos habituelles tournées de calendriers. Ces longs moments de confinement et toutes les contraintes liées à la Covid ne nous avaient pas permis de passer l'année dernière. C'est donc avec un immense plaisir que nous sommes de nouveau allés à votre rencontre pour échanger quelques mots au pas de votre porte et parfois autour d'un verre. Nous mesurons aujourd'hui combien ces tournées ont leur importance ; tant pour les moments chaleureux que nous partageons avec la population que pour une bonne connaissance des secteurs que nous défendons en sillonnant les jolies petites rues de nos trois communes ainsi que les magnifiques hameaux de nos campagnes. Nous tenons encore une fois à vivement vous remercier pour votre accueil et votre générosité.

Côté caserne, nous avons été équipés d'un nouveau véhicule lourd dénommé "CCI" ou "camion-citerne incendie" et nos garages sont désormais bien remplis. Quelques pompiers sont partis vers d'autres communes et, de ce fait, notre campagne de recrutement continue malgré l'arrivée de 4 nouveaux collègues qui vont bientôt débiter leurs formations pour être opérationnels dans le courant de l'année 2022.

N'hésitez pas à contacter notre chef de centre, le Lieutenant Romain SEDENO au 06 50 91 11 69 si vous êtes intéressés pour rejoindre notre groupe.

Les Pompiers des Auberges vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année 2022.



Entre Terre et Vents

L'association Entre Terre et Vents a repris le 5 septembre avec un concert de chants du monde, proposé par le groupe "Trio Nomades".

Trois femmes ont chanté a cappella des chants venus des quatre coins du monde : Afrique, Amérique latine et Europe, en passant par l'Italie ou la

Bulgarie. Le public a ainsi voyagé au gré de ces musiques traditionnelles.

Le 12 septembre a été organisé, comme chaque année, un "ciné philo", pour une journée à thème alliant brassage d'idées, plaisirs gourmands et convivialité.

Le Sporting Club des Bigarreux



Le Sporting Club des Bigarreux est un club de football qui s'adresse principalement aux **jeunes joueurs catégories U7 à U15 des villages de Bessenay, Bibost, Brullioles, Montrottier et Saint-Julien-sur-Bibost.**

Comme toutes les associations sportives et culturelles, nous avons subi la pandémie qui a touché tous les pays et qui n'est malheureusement pas terminée. La saison dernière a connu un timide démarrage et s'est arrêtée vers la fin du mois d'octobre 2020 à cause de cette pandémie. Une reprise a été possible au début du mois de juin 2021. Les équipes **foot d'animation** (U7 à U13) ont pu disputer un ou deux plateaux. L'équipe U15 a participé à la **Coupe du Rhône**. Le premier tour a été difficile à organiser car l'effectif de cette équipe était seulement de 12 joueurs et il a fallu faire appel à des joueurs U13. Les éducateurs ont été récompensés de leurs efforts par une belle **victoire devant Haute Brévenne Foot** qui évoluait en première division alors que notre équipe évoluait en troisième division. Au tour suivant, l'équipe a rencontré Saint-Martin-en-Haut (D3) et s'est qualifiée pour les seizièmes de finale. Elle a rencontré l'équipe de l'ASVEL (D1) et ne s'est inclinée que par 3 buts à 1, après un très bon match, passant très près de la qualification pour les huitièmes de finale. Un grand bravo à tous les joueurs et à leurs éducateurs, Jean-Pierre COQUARD, Philippe ROSSIGNOL et Jean-Christophe CHAMPET pour la liaison avec le groupe U13.

Pendant le confinement, il y a eu des possibilités d'organiser des entraînements. Merci aux éducateurs pour leur implication et merci aux joueurs pour leur participation et leur assiduité.

Notre effectif était de 128 joueurs la saison dernière. Nous avons actuellement **116 joueurs licenciés** dans notre club. Avec l'arrivée de quelques joueurs dans la catégorie U7, nous serons très près d'atteindre l'effectif de la saison dernière.

Cette saison, nous avons engagé 3 équipes dans la catégorie U7 et 4 équipes dans la catégorie U9. Nous espérons pouvoir engager une quatrième équipe U7.

Pour la catégorie U11, l'effectif est important pour 2 équipes mais ne permet pas d'engager 3 équipes. Pour des raisons pratiques, nous avons constitué 2 groupes pour cette catégorie, l'un regroupe les joueurs

de Bessenay, l'autre ceux de Bibost, Brullioles, Montrottier et Saint-Julien. Pour la catégorie U13, l'effectif est suffisant.

Grace à la motivation de Jean-Christophe CHAMPET et de Grégory DUCARRE, il a été possible d'engager une équipe dans la catégorie U15 en recrutant des joueurs, qui pour la plupart, avaient fait leurs premiers pas de footballeur au SC Bigarreux et qui ne pratiquaient plus notre sport.

Notre objectif est de conserver une équipe dans cette catégorie la saison prochaine.

Nous organisons traditionnellement un **tournoi en salle qui aura lieu les 15 et 16 janvier 2022**, à la salle des sports de Montrottier. Nous organisons aussi notre **tournoi de Pentecôte**. Il regroupera 8 équipes catégorie U11 et 8 équipes catégorie U13 et aura lieu le **vendredi 3 juin 2022**, de 18h30 à 22h45, à Bessenay.

Nous recherchons des bénévoles pour étoffer le comité de direction et le groupe des éducateurs. En effet, il est indispensable pour le bon fonctionnement de notre club, de recruter de nouveaux dirigeants et éducateurs.

Si vous êtes intéressés par la gestion de notre association, par l'encadrement ou par l'entraînement des différentes équipes, merci de contacter Maurice BONNARD, président, au 06 08 89 53 18.

Nous espérons avoir très vite le plaisir de vous rencontrer sur nos terrains, à l'occasion des entraînements et pour les matches de nos différentes équipes.

Merci encore à tous ceux qui nous aident : municipalités, sponsors, éducateurs, dirigeants et parents.



Solidair-aidants Monts du Lyonnais

Une association d'aidants et de personnes âgées en perte d'autonomie qu'ils accompagnent dans les Monts du Lyonnais.

Notre association a été fondée en janvier 2018 **pour répondre à l'attente des aidants de sortir de leur isolement, de s'entraider et d'exprimer collectivement leurs besoins.** Notre organisation repose sur des Groupes Locaux d'entraide (GLE) constitués d'habitants de villages voisins. Le GLE se réunit une fois par mois pour des moments conviviaux, associant aidants et personnes aidées. Quatre de ces groupes sont actuellement actifs : à Duerne (avec des participants des villages de Montromant, Saint-Genis-l'Argentière, La Chapelle-sur-Coise et Aveize), Longessaigne, Larajasse et Chazelles-sur-Lyon.

Avec l'appui des partenaires locaux et le soutien de l'Association Française des Aidants au niveau national, nous organisons chaque année (pas en 2020 pour cause de Covid-19 !) **deux sessions de "formation des aidants"** pour permettre à chacun de prendre conscience de ce qu'implique la situation d'aidant et sur la manière de l'assumer de façon "bien traitante" pour soi comme pour la personne aidée.

Nous avons également mis en place des **"haltes-répît"** pour accueillir les personnes

aidées un après-midi par semaine, en particulier lorsqu'elles ne sont plus ou pas encore accueillies en accueil de jour et donner aux aidants un petit répit.



Enfin nous réalisons une **"colocation en responsabilité partagée pour personnes âgées en perte d'autonomie"** à Duerne avec l'appui de la commune, de la CCMDL, du Département du Rhône et le partenariat de l'OPAC du Rhône. Alternative à l'EHPAD, elle accueillera en 2023 dans une grande villa de 260 m², huit personnes âgées atteintes de maladies neuro-dégénératives dans une logique de proximité et d'entraide en accueil long séjour, avec un accompagnement d'aidants, de bénévoles et de professionnels.

Nous souhaitons que davantage d'aidants de personnes âgées en perte d'autonomie (plus de 1000 dans le territoire de la CCMDL) et tous ceux que cette initiative intéresse nous rejoignent.

Solidair-aidants MDL
4 rue de la Mairie 69850 Duerne
Mail : solidairaidantsmdl@gmail.com
Tél. 06 24 30 08 93
Site : solidairaidantsmdl.com

Covoiturage solidaire à Montrottier

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais, dont fait partie Montrottier, souhaite **renforcer et développer un service de covoiturage solidaire de proximité sur toute sa partie Nord et notamment autour de notre village.**

C'est pourquoi on recherche sur Montrottier une à quatre personnes pour assurer des transports très occasionnels (de 0 à 3-4 transports par an) dans un rayon géographique limité à 30 km.

Sur notre secteur, c'est l'association ETAIS (Espace et Temps pour l'Accueil, l'Initiative et le Social) qui gère ce développement espéré du covoiturage de solidarité pour des personnes qui ne conduisent pas ou ne disposent pas de moyens de

locomotions. Une participation aux frais de transports leur est demandé, en fonction du kilométrage parcouru et du nombre de personnes transportées.

Que vous soyez éventuel "transporteur solidaire" ou que vous puissiez avoir besoin de ce service pour pallier le déficit local de transports en commun il vous faut prendre contact avec l'ETAIS soit par téléphone au 04 87 61 70 06 ou 07 68 96 69 49, soit par courriel à etais.ass@sfr.fr.



Programme d'amélioration de l'habitat

Vous êtes propriétaire ? La CCMDL (Communauté de Communes des Monts Du Lyonnais) met en place en 2022 un programme pour vous accompagner et vous aider financièrement dans la réalisation de certains travaux : rénovation énergétique, travaux d'adaptation pour rester chez soi... Pour cela, certaines conditions sont à remplir, relatives à vos revenus, ainsi qu'à la nature de vos travaux.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.cc-montsdulyonnais.fr. Vous pouvez aussi contacter le Parc Éco Habitat par téléphone au 04 72 66 14 30 ou par mail à l'adresse suivante : parc-ecohabitat@cc-mdl.fr



L'ADMR : pour tous, toute la vie, partout

L'association ADMR Chamousset-en-Lyonnais c'est, pour l'année 2020 :



L'ADMR est un réseau national associatif, indispensable au maintien à domicile de personnes en perte d'autonomie et fragiles, principalement des personnes âgées ou en situation de handicap. Le salarié aide le bénéficiaire dans les tâches qu'il ne peut plus faire lui-même, tout en apportant de l'échange, du lien, de la considération et de la joie.

RECRUTEMENT

Pour répondre aux besoins croissants des bénéficiaires et continuer d'apporter son aide à toutes les personnes ayant besoin de ses services, l'ADMR Chamousset-en-Lyonnais recrute et propose plusieurs postes en CDI d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, pour débutants ou diplômés, dont les temps de travail peuvent varier, en fonction de la demande du candidat (temps partiel, temps plein).

Sans expérience, l'ADMR accompagne, tutore et forme les nouveaux salariés. Le principal est d'avoir envie d'aider les autres et si l'on aime le contact humain, ces métiers peuvent être fabuleux !

REVALORISATION DES SALAIRES !

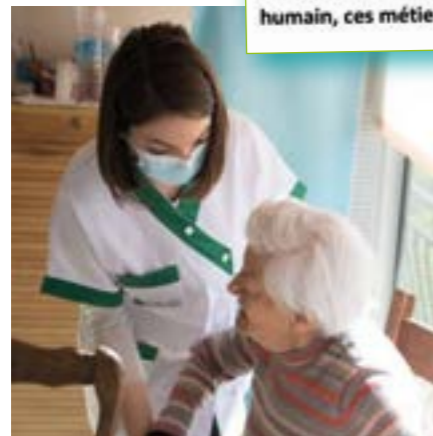
Une nouvelle qui met du baume au cœur !

Depuis le 1^{er} octobre 2021, une nouvelle grille conventionnelle de la branche d'aide à domicile a modifié le système de rémunération et entraîne ainsi une revalorisation moyenne de près de 15% des salaires. Cette évolution très attendue offre de nouvelles perspectives d'évolution aux salariés de l'aide à domicile.

Osez un métier qui fait grandir !

CDI/CEIO 24/35 heures Débutants acceptés

ADMR Chamousset-en-Lyonnais
Espace Juge Pascal
52 chemin de l'Hôpital
69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET
Contact : 04.74.70.59.76
admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com



Association des handicapés des Monts du Lyonnais

Notre association rassemble les personnes en situation de handicap, les parents, les familles des secteurs de Saint-Symphorien-sur-Coise, Saint-Laurent-de-Chamousset, Chazelles-sur-Lyon et autres villages limitrophes, et est affiliée à l'Adapei 69.

Son rôle est d'être à l'écoute des familles et personnes touchées par le handicap. Dans la mesure du possible, elle essaie de répondre aux attentes et apporte un soutien à ces personnes par des rencontres, des échanges destinés à créer des liens. La commission Loisirs propose un calendrier d'animation. En 2021, suite à la pandémie de Covid-19, nous avons été contraints de supprimer certaines activités. Malgré cela, nous avons quand même pu accueillir 67 personnes en juin pour le barbecue à Grézieu ; 36 triplettes et 136 participants au repas du soir pour la traditionnelle

journée pétanque de septembre à Ste-Foy et plus de 50 personnes à la sortie bowling à Savigneux en octobre. En cette année bien particulière, les participants se sont retrouvés un peu moins nombreux ; tous ont apprécié ces moments de rencontre et d'échange qui sont l'occasion de partager leurs soucis, leurs doutes et de se sentir moins seuls face aux difficultés du handicap. Toutes ces activités sont ouvertes à toutes personnes en difficulté adhérentes ou non.

Le 3 juillet à Aveize lors de l'assemblée générale, la matinée a été marquée par l'intervention de M. Frédéric SERRANO, directeur de l'établissement de la Goutte d'Or, qui nous a fait une présentation du Pôle Habitat de Saint-Laurent-de-Chamousset. Lors de cette matinée, nous avons accueilli deux nouveaux membres au CA : Mmes Jocelyne BONNARD et Annie DESSAIGNE. Nous les remercions pour leur implication. Le président Joseph RESSICAUD et son équipe responsable remercient les municipalités qui, par l'attribution de subvention, ou prêt de salle, soutiennent les actions de l'association et l'aident à réaliser ses projets.



Les gagnants à la pétanque à Ste-Foy

Contacts :

Joseph RESSICAUD : 04 74 26 00 00
et Yvette COEUR : 04 78 44 43 07

Pierre LIEUZE : un nouveau livre !

Les 17 et 18 décembre 2021, Pierre LIEUZE a dédié son nouveau livre MECREANTUS XVII, à la bibliothèque de Montrottier. Voici ce qu'en disait Aurélien JAILLARD, un écrivain Veauchois de ses amis...

Dans ce quatorzième livre, le mécréant que Pierre LIEUZE s'amuse parfois à être, ne pointe le bout de son nez qu'en de rares occasions...

C'est en commentant l'actualité sociale, politique, et parfois religieuse du moment, qu'il nous convie à l'accompagner sur les chemins de la vie de chaque jour... Une promenade qui ne manque ni de sel, ni de nostalgie, ni d'humour, et qui ignore superbement le politiquement correct ainsi que l'hypocrisie des conventions sociales !

Le lecteur constatera ainsi que l'auteur suit à la lettre les conseils d'un certain Stéphane HESSEL. Lequel à un âge qu'on dit canonique était toujours capable d'indignation !

On peut se procurer le livre directement chez l'auteur : Pierre LIEUZE 493 chemin des Chasseurs 69770 Montrottier Tél. 04 74 70 14 54.

On peut le trouver dans les librairies suivantes : Mots et Merveilles (Sainte-Foy-l'Argentière), Elizéo (Tarare), Librairie du Lycée (Feurs), Tabac, point-presse (Montrottier).

Il peut également vous être envoyé par voie postale ou être déposé dans votre boîte par l'auteur.

Monts Énergies



Malgré toutes les économies que nous pouvons faire sur nos consommations d'énergie électrique (ampoules led, appareils basse consommation, extinction des lumières dans les pièces non occupées...), la quantité de kilowatts consommée par chacun ne cesse d'augmenter.

Avec le réchauffement climatique, nous devons trouver des solutions pour produire de l'électricité grâce aux **énergies renouvelables**.

Le **photovoltaïque** est une des rares solutions qui n'est contestée par personne. Par contre, pour faire face à notre demande, il est nécessaire d'en installer beaucoup (rappel : pour produire l'équivalent d'une éolienne il faut poser 5 ha de photovoltaïque !).

La Sas Monts Énergies (société entièrement gérée par des citoyens bénévoles) a déjà équipé une trentaine de toits sur le périmètre de la CCMDL.

Si vous désirez participer à la transition énergétique, vous pouvez nous aider :

- **En mettant à disposition votre toit.** Monts Énergies s'occupe de tout : démarches administratives, installation, suivi des travaux, maintenance... Vous toucherez chaque année quelques euros pour la location de votre toit et l'installation vous sera restituée dans 25 ans (elle produira encore pendant de longues années).

- **En le faisant savoir autour de vous**, notamment pour les projets de construction.

- **En installant votre propre centrale en auto-consommation** avec l'aide du dispositif SOLAR-COOP proposé par Monts Énergies.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter par mail : contact@montsenergies.fr



Association ARPAMOLY (Art et Patrimoine des Monts du Lyonnais)



Bien que la crise sanitaire soit, encore cette année, venue désorganiser la programmation de nos salles d'expositions, les visiteurs n'ont pas manqué l'opportunité de nous rencontrer.

Les **artistes** ont présenté de véritables **œuvres d'art** : robes de mariées, gravures, peintures, sculptures, céramique, verre, raku, ébénisterie...

Côté patrimoine, l'**exposition "Il était une fois les bistrots..."** ayant demandé un gros travail de recensement et d'installation a été maintenue jusqu'à fin novembre. La participation de nombreux particuliers, partenaires et amis collectionneurs, ainsi qu'une importante collaboration avec les communes du territoire, ont permis de présenter une exposition très appréciée des visiteurs.



Exposition
"Il était une fois les bistrots..."
Salle Patrimoine

La **salle territoire** a présenté un panel d'**expositions variées** : de la promenade en Pays Lyonnais à la dégustation de cafés, en passant par l'égalité hommes-femmes, les initiatives agricoles et la Poste aux chevaux de Duerne.

En 2020, notre traditionnel **Marché de Noël** a été annulé. Celui de cette année a été programmé avec les producteurs et les artisans qui devaient participer l'an dernier. Après des mois incertains et difficiles, ils ont attendu impatiemment la rencontre avec nos fidèles visiteurs en recherche de bons et beaux produits.

Pour 2022, les bénévoles vous présentent leurs meilleurs vœux et vous réservent de belles expositions.

A très bientôt !

Pour l'association, Anne-Marie POIROT, Présidente et Floriane CHARRA, Animatrice

Maison de Pays des Monts du Lyonnais
Place de l'Église 69850 Saint-Martin-en-Haut
Horaires :
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (sauf le jeudi matin)
Dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 15h à 18h
Entrée libre et gratuite
Contact : Floriane CHARRA - Tél. 07 69 99 10 39
Mail : arpamoly@gmail.com
Site : www.arpamoly.fr

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais



L'activité de l'Office de Tourisme a une nouvelle fois été impactée par la crise sanitaire en 2021. Des activités adaptées ont donc été mises en place ou renforcées, afin d'être au plus près de la demande :

■ **Création de 5 routes touristiques, à parcourir en autonomie** : à moto, en voiture, ou pourquoi pas en vélo.

■ **"Les Gnolus"**, le géocaching dans les Monts du Lyonnais a très bien fonctionné. Au total, ce sont plus de 3000 équipes qui ont parcouru la région et cherché l'une des caches déjà existantes. L'automne 2021 verra l'arrivée de 6 nouveaux parcours. Rappelons dans quels villages les Gnolus sont cachés : Saint-Martin-en-Haut, Saint-Symphorien-sur-Coise, Brussieu, Montrottier, Lamure et Chevrières.

■ La **randonnée** est toujours une valeur sûre dans les Monts du Lyonnais. La carte des circuits autour de Saint-Martin-en-Haut a été rééditée, elle est disponible à l'Office de Tourisme, ainsi que la nouvelle carte des circuits de Larajasse. Nos cartoguides sont dorénavant disponibles en ligne sur notre site internet :

www.montsdulyonnaistourisme.fr (rubrique boutique).

■ Le **programme des "Rendez-Vous Découverte"** a été renouvelé.

■ N'oublions pas la **location de nos 4 vélos à assistance électrique** qui permettent de redécouvrir le plaisir du vélo sans effort, sur nos petites routes vallonnées.



Le nouveau guide touristique de la Destination Monts du Lyonnais

Office de Tourisme des Monts du Lyonnais
Place de l'Église
69850 Saint-Martin-en-Haut
Tél. 04 78 48 64 32
accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr
www.montsdulyonnaistourisme.fr

Grande chasse au trésor dans les Monts du Lyonnais



Les actions du Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine en 2021



Le Syndicat de Rivières Brévenne-Turdine (SYRIBT) poursuit son action sur le territoire, à travers différentes thématiques.

Le renouvellement des élus communaux en 2020 a nécessité la **mise à jour du réseau d'alerte "inondations"** : ce réseau permet la transmission d'informations entre les communes amont et les communes situées à l'aval du bassin, ce qui permet d'anticiper au maximum l'évolution d'une inondation et les mesures de mise en sécurité des habitants à mettre en œuvre. Ce réseau d'élus est complété par un système automatisé qui mesure le niveau des cours d'eau en 6 points du territoire et alerte les maires par SMS lorsqu'un niveau critique est dépassé.

En 2022, le SYRIBT remettra également en selle le **réseau citoyen d'alerte, les "sentinelles"**, qui sera doté de nouvelles missions. Plusieurs actions en direction des habitants du territoire seront proposées (soirées "apér'eaux", voyage de découverte des enjeux de l'eau) : n'hésitez pas à vous tenir au courant sur notre site internet.

Même si l'été 2021 a été particulièrement pluvieux, le SYRIBT continue son **travail sur la gestion de la ressource en eau**. "**Comment concilier les besoins en eau des milieux aquatiques avec ceux des usages humains ?**" : la question est complexe, concerne de très nombreux acteurs, et donnera lieu à la **mise en place d'un "Plan de Gestion de la Ressource en Eau"**. Une large concertation sur le sujet est en cours.

Côté travaux, l'année 2021 a vu l'**achèvement du second barrage écrêteur de crues sur la Turdine, sur les communes de L'Arbresle et Savigny**. Le système de ralentissement des inondations est donc maintenant opérationnel.



Moins spectaculaire mais tout aussi important, le SYRIBT continue sa **mission d'amélioration de la végétation implantée au bord des rivières**, qui joue de nombreux rôles (épuration des eaux, tenue des berges contre l'érosion, habitat pour la faune aquatique et terrestre, ombrage, etc). Ainsi, plusieurs zones ont fait l'objet de larges replantations d'espèces locales, couplées à la mise en place d'abreuvoirs aménagés, évitant ainsi le piétinement des bovins dans les cours d'eau. En parallèle, l'expérimentation avec le pâturage de moutons sur des zones infestées par la Renouée du Japon a été reconduite pour le 3^e été consécutif, et commence à montrer de très bons résultats.

Pour plus d'informations sur les actions du SYRIBT, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet : www.syribt.fr ou sur notre page Facebook.



Liste des associations

ASSOCIATIONS	RESPONSABLES	TÉLÉPHONE	ADRESSE
APE École Publique	Mme CARRON Claire Mme ELEFTERAKIS Laure	06 81 22 41 93 06 58 83 75 06	325 Chemin de La Renardière 105 Chemin de Montmartin
APEL École privée St-Joseph	Mme POYET Justine	06 42 78 23 14	200 Rue du Plan du Rieu
Autant d'Équilibres	Mme EXPERT Anne	06 73 59 30 83	52 Impasse du Puits
Carro d'As	Mme BROUAND Marie-Dominique	04 78 36 94 60	103 Chemin La Croix Matillon
Éditions Lumières	Mme MACHKOURI Elise	06 78 35 46 81	112 Route de St-Julien Résidence Les Genêts
Entre Terre et Vents	Mme DECHAUMET Christiane	04 74 70 15 46	2499 Chemin de la Guillonas
Bibliothèque	Mme POULARD Liliane	04 74 70 14 04	864 Route du Grand Chemin
Chasse Albigny	M. TATY Julien	06 89 86 50 78	St-Forgeux
Chasse Montrottier	M. POYARD Lucien	06 14 01 58 40	34 Impasse des Hirondelles
FNACA (Les anciens d'Algérie)	M. COQUARD Albert	04 74 70 14 45	151 Chemin des deux Communes
La Montagnarde	Mme PROTIERE Mélodie	07 60 03 55 11	12 Chemin de la Borgia 69690 Brussieu
Ruche de l'Écologie	M. MANCEAU Thierry	04 74 70 18 71	80 Impasse de La Tuilerie
Salle des sports AFSSM	Mme BEAUCAMP Rachel	06 18 07 30 72	25 Route de Lyon
Amicale des pompiers	M. COQUARD David	04 74 70 11 47	221 Rue Malagoutte
Club de tennis	Mme JOURNET Estelle	06 33 10 42 00	10 Chemin Thimonier
Club des boules	M. DAUVERGNE Jacky	04 74 70 24 65	112 Route de St-Julien Résidence Les Genêts
Club du 3 ^e âge	M. PÉJU Michel	06 09 40 35 83	381 Chemin de La Chambardière
Club de foot SC Bigarreux	M. BONNARD Maurice	06 08 89 53 18	Les Sagnes St-Julien-sur-Bibost
Club de foot seniors (AML)	M. BONNIER Thomas	06 32 64 59 90	349 Grande Rue
Comité Inter Sociétés (CIS)	Mme LAVAL Aurélie	07 89 22 56 66	85 Impasse du Puits
Moto club	Mme JOURNET Catherine	04 74 70 16 76	54 Impasse des Lanternes
Les Amis de St-Martin	Mme MATHIEU Françoise	04 74 70 11 87	6 Rue de la Dîme
Nature et fantaisie	Mme ROCHE Isabelle	06 89 72 21 24	118 Impasse des Hiboux
Raconte-moi une chanson	Mme POISSON Laetitia	06 64 64 23 92	2185 Route de St-Martin
Travelling (cinéma)	M. LAVAL Jean-Yves M. GUILLON Georges	06 58 38 25 94 06 62 17 30 57	553 Route de St-Martin 163 Rue des Remparts

Tarifs des salles de Montrottier

SALLES	HABITANTS DE MONTROTTIER	PERSONNES EXTÉRIEURES	CAUTION	CAPACITÉ
Grande salle (salle des sports)	180 €	360 €	190 €	300 pers.
Parquet (salle des sports)	130 €	200 €	170 €	200 pers.
Salle des fêtes	210 € (320 € avec forfait ménage)	360 € (470 € avec forfait ménage)	250 €	160 pers.
Foyer rural	80 €	Pas de location pour extérieur	150 €	80 pers.
Colonie	190 € (vaisselle comprise)	330 € (vaisselle comprise)	200 €	100 pers.
Salle Pierre Dupeuble (uniquement printemps/été)	30 €	70 €	80 €	50 pers.

Informations :

- Vins d'honneur : les salles sont louées 40 €.
 - Foyer rural (pas de cuisine), mais possibilité de repas chauds apportés de l'extérieur.
 - Funérailles : une salle peut être prêtée aux familles. Don libre qui sera reversé au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).
 - Pour les salles non équipées de vaisselle, tables et chaises : réservation du matériel auprès du Comité Inter Sociétés - Imprimé de réservation disponible à la Mairie.
 - Les écoles et les associations du village bénéficient gratuitement des salles 2 fois par an.
- Nous rappelons que pour le confort de tous, chaque utilisateur doit veiller à ne pas faire de bruit trop tardivement.*

État civil

Ils sont nés en 2020

MATTER Joseph, Artème	30 août	Kharkiv (Ukraine)
BOISSON Malo, André	28 novembre	Givors
POULAIN COUBLE Sophie	18 décembre	Gleizé
HEYOB Lyam, Marcel	29 décembre	Écully

en 2021

BURTIN Ashley	13 janvier	Gleizé
AADNAN Maïa	1 ^{er} février	Sainte-Foy-Lès-Lyon
BERTHET ACOURT Anna, Bernadette, Nelly	26 mars	Écully
DELORME Axel	15 avril	Bourgoin-Jallieu
GUILLOUD Mylann	18 avril	Gleizé
CHOSSIÈRE Charlie	5 mai	Écully
PARET Charly, Jacques, Augustin	31 mai	Gleizé
ENDERLEN Candyce, Martine, Catherine	5 juin	Écully
PETRI Lyhana	24 juin	Gleizé
JOUSSELME Zoé, Maevane	8 juillet	Gleizé
LAURENT CROZIER Emy, Marie-Claire, Martine	22 juillet	Gleizé
DENIS Clémentine, Marie-Antoinette	25 août	Écully



Joseph **MATTER**



Sophie **POULAIN COUBLE**



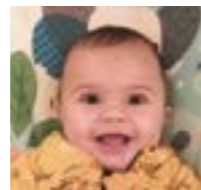
Ashley **BURTIN**



Mylann **GUILLOUD**



Charlie **CHOSSIÈRE**



Charly **PARET**



Candyce **ENDERLEN**



Emy **LAURENT CROZIER**

Ils se sont mariés

RAFFIN Jean et JOUCLA Marie, Elise, Jeanne, Valérie	10 juillet	
---	------------	--

Ils nous ont quittés

en 2020			
FERREOL Georges (84 ans)	2 décembre	Haute-Rivoire	
en 2021			
CROIZER Michel (67 ans)	21 janvier	Montrottier	
GIROUD veuve VIANNAY Alice (94 ans)	22 février	Tarare	
LEGRAIN veuve DUTEL Yvonne (96 ans)	6 mai	Saint-Laurent-de-Chamousset	
PAIRE Jean-Claude (73 ans)	20 août	Montrottier	
VACHON Christian (60 ans)	24 septembre	Lyon 5 ^e	
MAILLARD veuve BONNET Marguerite (89 ans)	15 octobre	Alix	
SUBRIN Lucien (92 ans)	25 octobre	Tarare	
CHABERT Philippe (62 ans)	1 ^{er} décembre	Gleizé	
SAUGE Robert (87 ans)	9 décembre	Saint-Laurent-de-Chamousset	

Listes arrêtées à la date du 13 décembre 2021

MAIRIE DE MONTROTTIER

Tél : 04 74 70 13 07
 Fax : 04 74 70 20 39
 E-mail : mairie@montrottier.fr
 Site : www.montrottier.fr
 Horaires d'ouverture au public
 Mardi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
 Jeudi : 9h - 12h
 Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h30
 Samedi : 10h - 12h

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04 74 70 26 76

CANTINE SCOLAIRE

Tél. 04 74 70 16 11

HALTE-GARDERIE "La Farandole"

Tél. 09 67 65 10 72
 Jours d'ouverture : jeudi et vendredi de 8h à 18h

ÉCOLE PUBLIQUE & GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 04 74 70 15 02

ÉCOLE PRIVÉE ST-JOSEPH

Tél. 04 74 70 17 12

MAISON DES JEUNES

Guylaine LAGRAVÈRE : 07 84 92 47 18

VIE SOCIALE - SERVICES

ESPACE DE GRATUITÉ

Ouvert le 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 13h30 à 18h
 et le 4^e samedi de 9h à 12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS

Antenne du Château de Pluvy
 Tél. 04 37 20 13 09
 Antenne Saint-Laurent-de-Chamousset
 Tél. 04 74 70 58 00
 www.cc-montsdulyonnais.fr

OFFICE DU TOURISME

Tél. 04 78 48 64 32
 www.montsdulyonnaistourisme.fr

DÉCHÈTERIE - Les Auberges

Tél. 04 74 70 21 48
Horaires hiver : du 01/11 au 31/03
 Du lundi au jeudi : 14h - 17h30
 Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 17h30
 Samedi : 9h - 12h30 / 13h15 - 16h
Horaires été : du 01/04 au 31/10
 Du lundi au jeudi : 14h - 18h30
 Vendredi : 8h - 12h / 13h30 - 18h30
 Samedi : 9h - 12h30 / 13h15 - 16h
 ATTENTION : Merci de noter qu'il n'est plus possible de pénétrer sur le site, avec votre véhicule, ¼ d'heure avant l'heure de fermeture de l'après-midi.

MAISON DU DÉPARTEMENT DU RHÔNE (MDR)

Point d'accueil créé par le Conseil général du Rhône pour toutes les compétences départementales : santé, personnes âgées et personnes handicapées, action sociale, enfance, insertion, aménagement du cadre de vie, techniques.
 Tél. 04 74 70 52 20

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

Service de proximité polyvalent et généraliste (emploi, logement, formation, insertion, santé, famille).
 Tél. 04 74 26 50 78

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Assistante sociale Mme SERVAIS
 Tél. 06 79 85 01 32

CPAM

Assistante sociale - Permanence le mardi matin en semaine impaire sur rendez-vous
 Tél. 04 27 82 23 50 - Ste-Foy-l'Argentière

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Personnes âgées et handicapées : Tél. 04 74 70 59 76
 Familles : Tél. 04 74 26 59 92

CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE

Adultes (+ de 16 ans) à Tassin-la-Demi-Lune
 Tél. 04 72 59 13 70
 Enfants et adolescents à St-Laurent-de-Chamousset
 Tél. 04 74 70 53 72

RÉSEAU ENTRAIDE SOLIDARITÉ

Tél. 06 42 29 26 76

CROIX-ROUGE FRANÇAISE (Délégation Monts du Lyonnais)

Tél : 04 74 70 56 93

PARC ÉCO HABITAT

Services et conseils à l'amélioration de l'Habitat Saint-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 72 66 14 30
 www.parc-ecohabitat.com

PROFESSIONS DE SANTÉ

ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTHIQUE NATUREL

Mme YAACOULI Fabienne - 06 87 27 68 83
 www.fabienne-yaacouli.fr

ACUPUNCTURE TRADITIONNELLE CHINOISE

M. MASCRET Bruno - 06 19 92 32 76
 Mme MARCONNET Marine - 06 81 77 41 12

DENTISTES

Mme SULLIOT Pauline - 04 74 70 19 99
 Mme LE GUYADER Marine

INFIRMIÈRES - 04 74 26 50 19

Mme ALEXANDRE Valérie
Mme GIUDICELLI Isabelle
Mme MURAT Delphine
Mme SPINOSA Catherine

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES

DESMET Damien - 06 22 78 27 60
GODARD Elodie - 06 70 56 90 73

MASSAGES BIEN-ÊTRE

BADET Franck - 06 63 23 52 96
contact@plenitude-massages.fr / www.plenitude-massages.fr

MÉDECINS

Mme DURAND Fabienne - 04 74 70 20 10
M. GUYON Gilles - 04 74 70 13 72

OSTÉOPATHE

Mme ROQUIER Anne-Claire - 06 30 40 83 15

PHARMACIE

M. LAVERGNE Cédric - 04 74 70 13 70

PRATICIENNE SOMATIQUE

Mme EXPERT Anne - www.artssomatiques.com
06 73 59 30 83

PSYCHOMOTRICIENNE - SOPHROLOGUE

Mme FLEURY Florence - 06 79 11 18 93

SAGE-FEMME

Mme DESMET Florence - 06 67 05 36 25

SOPHROLOGUE

Mme POINAS Christina - 07 81 75 67 23

En cas d'urgence, lorsque votre médecin n'est pas dans son cabinet médical, vous devez appeler le 15.

Vous n'obtiendrez un médecin du canton que dans les plages horaires suivantes :

le samedi : de midi à 20h

le dimanche : de 10h à 20h

En dehors de ces horaires, le SAMU gèrera directement votre problème.

COMMERÇANTS**VENTE DE PRODUITS FERMIERS**

AADNAN Ismael (œufs bio) - 06 86 41 54 95
CHASTAGNARET Martine (fromages de chèvre)
04 74 70 15 56
COTTENCIN Alain (légumes) - 04 74 70 15 34
EARL Des Perles Rouges du Pothu - 06 81 72 77 42
GAEC De La Péraudière (fromages) - 04 74 70 14 75

PIZZAS

GOULARD-ROGER Patrick - 06 09 02 62 61

ÉPICERIE - BOULANGERIE

VIVAL - SAS NOTIN Carole - 04 74 70 15 73
LE FOURNIL DE DAVID - 04 74 70 15 73

PAIN

LE PAIN ROMAIN - 06 60 29 13 15

TABAC PRESSE

Commerce SERRAILLE Adeline - 04 74 70 13 49

GARAGE RENAULT

ROUSSET-CHAVEROT - 04 74 70 13 17

SALON DE COIFFURE - ESTHÉTIQUE - BAR À ONGLES

"Coiffure Passion"
DEMEULE Sarah et ACOURT Sandy - 04 74 70 19 92

ESTHÉTIQUE ET BEAUTÉ

Institut Myrtille - 06 19 34 66 42

POSE D'ONGLES ET MANUCURE À DOMICILE

JACQUELIN Valérie - valkroft@yahoo.fr - 06 18 06 69 61

TATOUAGES

Jul.ink tatouage - (chez Atelier Passion) - 06 61 86 99 14

BAR - RESTAURANT - GLACIER

Le Montrottier - 04 78 64 78 96

BAR - RESTAURANT

La Fontaine - 04 87 77 32 20
Sandwichs et plats sur place ou à emporter

VIGNERON RÉCOLTANT (Beaujolais AOC)

M. BOUCHET Bernard - 04 74 71 30 54 ou 06 87 10 04 13

GITE D'ENFANTS

Mme CLEMENT Michelle et M. MANCEAU Thierry
04 74 70 18 71

GITE ÉQUESTRE

M. BOUCHET Bernard et Mme SULIÉ Delphine
06 87 10 04 13 ou 06 20 67 35 63

GITES RURAUX ET CHAMBRES D'HÔTES

Mme BAUME Roberte - 06 29 98 13 66
Mme DECHAUMET Christiane - 04 74 70 15 46
Mme DEROIN ALIX Agnès - 04 74 70 27 63
MM. GAREL Gérard et Pierre - 06 07 48 22 77
Mme et M. LEGRAIN Eliane et René - 04 74 70 10 71

ENTREPRISES**ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF**

ROCHE Isabelle - <http://enfanceartnature.fr> - 06 89 72 21 24

ARCHITECTE

L'ATELIER DE MONTROTTIER LOIC PARMENTIER
& ASSOCIÉS - www.atelier-architecture.fr
04 26 63 14 43 - 06 31 11 74 87

ARTISAN D'ART MAROQUINIER

ATELIER MONSIEUR FLA - LASNE Philippe - 06 82 40 19 06

BUREAU DE CONTRÔLE POUR PROFESSIONNELS

AGPG CONTRÔLE - GONNET Philippe - 04 72 54 94 39
www.agpg-contrôle.fr - 06 85 45 77 41

CRÉATION TERRASSEMENT & ENTRETIEN ESPACES VERTS

BATAILLE Florent - 06 80 12 15 54

PROFESSION LIBÉRALE & INDÉPENDANTE

CABINET CP2F EXPERT - 04 74 70 28 70

DÉCORATION À LA CHAUX

GOLCBERG Stéphane - 06 34 20 59 99

ÉLAGUEUR

GUILLOUD Glenn - 06 84 32 14 62

ÉLECTRICITÉ - ALARME

ARNOLEC - ARNAUD Alexandre - 06 68 83 81 64
BONNET Philippe - 04 74 70 17 76
BOUTON Alexandre - 06 22 17 10 12
DOM'ELEC - J-Pierre PASCUAL - 06 78 96 24 02
EGELEC PRO ENR - Eric GARNIER - 06 79 23 40 38

EXPLOITANTS FORESTIERS

SARL Forêts Bois Services :
DUPERRAY Régis : Achat - Coupe de bois sur pied
04 74 70 21 70
PROTIÈRE Joël : Vente bois de chauffage
06 28 27 11 00
TISSEUR Jérôme : Plantation - Débroussaillage
06 88 70 19 69

FABRICATION MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE

MARTEK POWER - EATON - 04 74 70 27 00

INFILTROMÉTRIE

AS INFILTROMÉTRIE - SOLER Alain - 06 08 42 42 07

ACCORD ET RÉPARATION DE PIANO

VULPAS Sylvain-Max - 04 74 70 16 55

MAÇONNERIE

DUFFET MAÇONNERIE - 06 78 53 40 24
ENTREPRISE CHAVEROT Thierry - 04 74 70 13 28
GOLCBERG Stéphane - 06 34 20 59 99
MONNIER Benjamin - www.mm-maconnerie-terrassement.fr
06 63 65 25 08

MENUISERIE

GIROUD AGENCEMENT - Olivier GIROUD - 04 74 70 17 62
JOURNET BOIS - JOURNET Christophe et Raphaël
04 74 70 26 69
MARCOUX Guillaume - 06 13 88 80 41
MITTON Menuiserie - 06 69 55 26 47
NGM - GHIBAUDO Nicolas - 06 16 68 34 72
SEDENO Romain - 06 72 61 29 91

MENUISERIE - CHARPENTE

DC CHARPENTE - DUFFET Anthony - 06 81 86 13 48
EURL DE SAINT JEAN CHARPENTE - DE SAINT JEAN Dimitri
06 50 08 24 80
JOURNET CHARPENTE - JOURNET Jean-Michel
04 74 70 16 76 - 06 08 26 77 10

MAISON OSSATURE BOIS

JOURNET BOIS - JOURNET Christophe et Raphaël
04 74 70 26 69

MATÉRIEL AGRICOLE (Vente et réparation)

COLINET HAUTE BRÉVENNE AGRICOLE - 07 62 00 26 57

MÉTALLERIE DÉPANNAGE

EMD - GRILLOT Simon - 04 74 70 23 78
FARJOT Alain - 04 74 70 22 36

PAYSAGISTES

ROCHE Jérémy - 07 51 68 99 38
THEVENET Paysages - THEVENET Clément - 06 48 58 81 43
thevenetpaysages@gmail.fr

PHOTOGRAPHE PROFESSIONNEL

EPHEMERIDE(S) - MASSE Max - 06 65 65 95 29
ephemerides@maxmasse.com

PLÂTRIERS - PEINTRES

BONNET Stéphane - 06 62 44 00 53
GRANJON Tristan - 06 26 27 08 78
PUPIER Jean-Yves - 04 74 70 16 47

PLOMBIERS - CHAUFFAGISTES - ZINGUEURS

CABERO ÉNERGIES SERVICES - CABERO Jeff - 06 98 17 00 87
cabero.energies.services@gmail.com
NAYRAND Raphaël - 06 67 37 81 24

RÉNOVATION DE L'HABITAT

BERT HABITAT CONCEPT - POISSON Jean-François
04 74 70 10 91

SOCIÉTÉ DE SERVICE (débaras)

ROSSI Frédéric - www.societe-de-service.com
04 74 70 17 57

TAXI

PERRIER René - 06 48 25 49 50

TRANSPORT

CROZIER Robert - 06 80 43 13 14
LAEXIA TRANSPORTS - CROBU Laëtitia - 06 58 17 01 59

Afin de tenir à jour notre liste, veuillez adresser, au secrétariat de la mairie, vos créations d'entreprises.



Agenda 2022

sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

9 janvier	Vœux du Maire	Salle des Fêtes - 11h
9 janvier	Vente de boudins AML Foot	Place du Centre
15 et 22 janvier de 9h à 12h	Distribution des sacs poubelles	Salle des Fêtes
15/16 janvier	Tournoi de foot SC Bigarreux	Complexe sportif
6 février	Loto APEL École Saint-Joseph	Complexe sportif
6 mars	Brocante APE	Complexe sportif
10 avril	Matinée chaudière Chasse Montrottier	Place du Centre
17 avril	FÊTE DES ŒUFS Comité Inter Sociétés	Village
29 avril	Rallye de Charbonnières	
5/6/7/8 mai	Spectacle Les Amis de Saint-Martin	Salle des Fêtes
20 mai	Spectacle École Saint-Joseph	Salle des Fêtes
5 juin	Classes en 2	Complexe sportif
11 juin	Spectacle École publique	Complexe sportif
18/19 juin	Tournoi + repas AML Foot	Stade et Complexe sportif
21 juin	Fête de la musique Comité Inter Sociétés	École ou Complexe sportif

I
N
F
O



**VŒUX
DU MAIRE**
9 janvier
11h
Salle des Fêtes

**Une Montrottoise, Yvonne BUDIN,
a fêté ses 100 ans.
Elle est née le 7 novembre 1921.**

